

Rapport de Branche 2020

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils



Sommaire

- **Objectifs** | Page 3
- **Démarche** | Page 5
- **Focus conjoncturels** | Page 6
- **Panorama de la Branche** | Page 8
- **Données démographiques et situation de l'emploi** | Page 19
- **Rémunérations** | Page 29
- **Formation professionnelle** | Page 39
- **Annexe : évolution des sources** | Page 47

Objectifs



Conformément au code du travail, **LE RAPPORT DE BRANCHE PRÉSENTE LES DONNÉES SOCIALES STATISTIQUES** nécessaires à la tenue de la négociation annuelle des salaires, à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux classifications.

Les organisations professionnelles ont souhaité la mise en œuvre d'un **RAPPORT « DE BRANCHE »** (ou bilan social de la Branche) comportant un certain nombre d'indicateurs issus notamment de l'exploitation **DES DONNÉES DES ORGANISMES PARITAIRES DE BRANCHE**, notamment celles de l'Opérateur de Compétences **ATLAS**, mais aussi des données statistiques issues de l'INSEE, notamment les DADS dans leur dernière version disponible (**décembre 2019**).

À ce rapport de Branche sont assignés **DEUX GRANDS OBJECTIFS** :

- 1** **ETRE UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE UNIQUE ET SYNTHÉTIQUE** des informations sociales et économiques les plus récentes sur les entreprises et salariés de la Branche avec notamment :
 - Pour les entreprises : typologie, masse salariale par secteur d'activité, codes APE/NAF, tranches d'effectif, salaires moyens, évolution du chiffre d'affaires par code APE/NAF, etc.
 - Pour les salariés : des informations permettant de distinguer la répartition par sexe, âge, catégorie professionnelle, secteur, type de contrat, etc.
- 2** **FOURNIR UNE ANALYSE DES TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DE LA BRANCHE** sur les 12 prochains mois sur les données sociales et économiques (pyramide des âges, progression des marchés, de l'emploi, etc.).

La Branche, objet de ce rapport, est celle des entreprises relevant des « **Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils** » (IDCC n°1486).

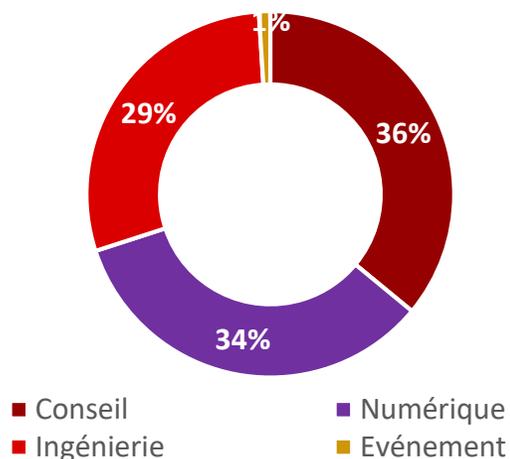
La Branche est constituée de 5 secteurs :

- le Numérique,
- l'Ingénierie,
- le Conseil,
- l'Évènement,
- la Traduction.

Chacun de ces secteurs regroupe lui-même les entreprises des secteurs définis par les codes APE/NAF ci-contre.

Répartition des entreprises de la Branche par secteur

INSEE DADS, données au 31/12/2019



Décomposition en codes APE/NAF des 5 secteurs du champ conventionnel

Article 1^{er} modifié de la CCN Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
Codes et intitulés mis à jour

Numérique

- 58. 21Z : édition de jeux électroniques
- 58. 29A : édition de logiciels système et de réseau
- 58. 29B : édition de logiciels outils de développement et de langages
- 58. 29C : édition de logiciels applicatifs
- 62. 01Z : programmation informatique
- 62. 02A : conseil en systèmes et logiciels informatiques
- 62. 02B : tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
- 62. 09Z : autres activités informatiques
- 62. 03Z : gestion d'installations informatiques
- 63. 11Z : traitement de données, hébergement et activités connexes
- 58. 12Z : édition de répertoires et de fichiers d'adresses
- 63. 12Z : portails internet

Ingénierie

- 71. 12B : ingénierie, études techniques
- 74. 90B : activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
- 71. 20B : analyses, essais et inspections techniques

Conseil

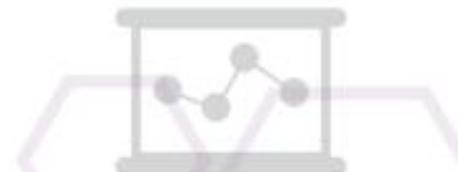
- 73. 20Z : études de marché et sondages
- 70. 21Z : conseil en relations publiques et communication
- 70. 22Z : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- 78. 10Z : activités des agences de placement de main-d'œuvre
- 78. 30Z : autre mise à disposition de ressources humaines

Évènement

- 82. 30Z : organisation de foires, salons professionnels et congrès
- 43. 32C : agencement de lieux de vente
- 25. 11Z : fabrication de structures métalliques et de parties de structures
- 90. 04Z : gestion de salles de spectacles
- 68. 32A : administration d'immeubles et autres biens immobiliers
- 68. 20B : location de terrains et autres biens immobiliers

Traduction et interprétation

- 74. 30Z : traduction et interprétation





Points clés de l'approche et notes méthodologiques sur l'exploitation des données :

Le champ conventionnel : la part des salariés et des entreprises couverts par la convention collective nationale (CCN) des Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils est différente au sein de chacune des activités identifiées par les codes NAF/APE. Le champ conventionnel réparti en 5 secteurs (27 codes NAF/APE) couvre à lui seul **plus de 80% des salariés**, cependant plus de 50 codes NAF/APE comptent au moins un salarié couvert par la CCN de la Branche. Les données entreprises et salariés sont calculées sur les codes dans le champ principal de la CCN et l'ensemble des postes « non annexes » (Cf. plus bas).

Les DADS au 31/12/2019 : la collecte principale s'est faite auprès de l'INSEE par l'exploitation spécifique de données issues des DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales). Les DADS sont une formalité administrative obligatoire que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application des articles L.133-5-4 et R.243-14 du code de la sécurité sociale et des articles 87, 88, 240 et 241 du code général des impôts. Dans ces données sont présentes les entreprises, l'ensemble des traitements et salaires qu'ils ont versés au cours de l'année, les effectifs employés et une liste de leurs salariés avec pour chacun leur statut et leurs rémunérations. Cette déclaration, établie par établissement, doit être transmise au plus tard au 31 janvier de chaque année.

Dans notre commande spécifique à l'INSEE, nous avons pris en compte les postes « non annexes ». Un poste est considéré comme « non annexe » si le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont « suffisants ». Dans le cas général, on considère que l'on est en présence d'un poste « non annexe » si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5. Des aménagements dans la version 2016 des DADS peuvent entraîner des ruptures de continuité.

Les fiches statistiques DARES : la DARES met à disposition des fiches synthétiques reprenant les données issues des DADS dans une approche plus agrégée. La DARES prend en compte dans ses fiches statistiques l'ensemble des salariés au 31/12/2019.

Les données Formation : l'OPCO ATLAS nous a fourni pour l'année 2019 les données sur les dispositifs mis en œuvre en accord avec leurs orientations, et en référence à la note annuelle de Politique formation et apprentissage.

Secteur du numérique

Après avoir bien résisté à la crise (-4.6% de CA en 2020 par rapport 2019), le secteur du numérique français a retrouvé le chemin de la croissance en 2021 (+6.3% sur l'année). Sur l'année 2021, les entreprises tricolores se sont mieux portées, ce qui leur a permis de continuer ou de démarrer leur transformation digitale, d'automatiser leurs processus métiers et de renforcer la sécurité de leurs systèmes d'information.

Fin 2020, le secteur employait plus de 513 000 salariés (54% en Ile-de-France) répartis dans plus de 27 000 entreprises (77% de moins de 10 salariés), se partageant un marché évalué en 2021 à 56 milliards d'euros (53% pour les ESN, 35% pour les éditeurs et plateformes cloud, 12% pour les ICT).

Pour 2022, le secteur est attendu en croissance de 7,2% mais celui-ci fait toujours face à des difficultés de recrutement : les éditeurs de logiciels et plateformes peinent à trouver des profils en R&D, les ESN recherchent particulièrement des compétences cloud et cybersécurité tandis que les ICT cherchent des compétences d'analyse de données (Big data, IA...) et de sécurité.

Secteur de l'ingénierie :

En 2020, la crise sanitaire a durement touché le secteur de l'ingénierie et notamment les entreprises des filières industrielles, particulièrement dans l'automobile et l'aéronautique. Pour les 73 000 entreprises du secteur, l'arrêt des projets pendant le premier confinement, la chute des prises de commandes et l'allongement des délais de paiement ont entraîné une baisse de 11% du chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019. Les nouvelles embauches étaient au plus bas : alors qu'en avril 2019, les entreprises du secteur recrutait 9 000 collaborateurs chaque année, un peu moins de 6 000 recrutements avaient été engagés en avril 2020.

Les ingénieristes tricolores ont néanmoins réussi à sortir très tôt de la crise : les recrutements sont repartis à la hausse dès septembre 2020, soit moins de 6 mois après le début du premier confinement et les entreprises ont enregistré dès le 1er trimestre 2021 une hausse de 25% des prises de commandes (particulièrement dans le bâtiment et les infrastructures).

Avec 11 000 offres publiées en juillet 2021 (tout comme en juillet 2019), l'emploi dans l'ingénierie a retrouvé son niveau d'avant-crise. Si le redémarrage devrait néanmoins rester lent en 2021, le retour à la normale est anticipé pour 2022, même si les entreprises qui interviennent de manière majoritaire dans l'automobile et l'aéronautique resteront fragilisées.

Secteur des études et du conseil :

Si le marché des études et du conseil a connu une croissance exponentielle au cours des 10 dernières années en France, la crise de 2020 a mené à un recul de 7,2 % de l'activité. Les petites structures ont le plus souffert de la situation (notamment les acteurs du conseil en recrutement, les instituts d'études et les agences-conseils en communication, surtout les activités de l'événementiel). A l'inverse le consulting en stratégie est le seul domaine qui a affiché, en 2020, une hausse d'activité de 2 %.

Le secteur des études et du conseil, qui compte plus de 15 000 entreprises en France, 120 000 personnes salariées (dont 80 % de cadres) et représente 20 milliards d'Euros de chiffre d'affaires en 2021 a lui aussi su rebondir rapidement. Son fonctionnement déjà très digital qui a compris comment utiliser le télétravail pour continuer de proposer ses services, sa population de collaborateurs relativement jeune et déjà bien équipée a su rapidement développer de nouveaux services en lien avec les priorités changeantes de leurs clients.

Depuis 2020, la reprise est progressive et désormais l'ensemble des entreprises interrogées exprime des perspectives de croissance réjouissantes pour 2021, de +11 % en moyenne par rapport à 2020 et de +3 % par rapport à 2019. Dans le secteur, 2021 s'annonce être une année record pour les nouvelles embauches, aussi bien sur des profils juniors que seniors et le nombre de nouvelles embauches sera certainement deux à trois fois supérieur aux années d'avant Covid.

Secteur de l'événement :

En temps normal, le secteur de l'événement constitue un fleuron français : numéro un mondial des congrès (5 000 par an), parmi les leaders pour les foires et Salons (1 200), organisant plus de 380 000 événements d'entreprise, le tout pour un minimum de 77 millions de participants.

En 2020, le secteur, parmi les premiers arrêtés par la crise sanitaire, a été très lourdement impacté : la majorité des événements ont dû être annulés. Sur l'année, le secteur a connu une chute de 80 % de son chiffre d'affaires, représentant peu ou prou une perte de 5 milliards d'euros. Les salons franciliens par exemple, très internationalisés, ont été extrêmement pénalisés. Pendant la crise, les entreprises de l'événement ont très fortement bénéficié des mesures d'aides gouvernementales (prise en charge du chômage partiel à 100%, dispositif « coûts fixes rebond ») et ont trouvé dans le digital un palliatif (visioconférences, webinaires...).

Depuis, elles ont subi les affres du « stop and go », empêchant toute visibilité sur leur activité. En témoigne la recrudescence des cas de Covid-19 fin 2021 et la mise à jour du protocole sanitaire en entreprise (organisation de moments de convivialité non recommandés), qui a fait replonger le secteur dans la crise, après une reprise dynamique au dernier trimestre 2021. 2022 devrait être encore une année très difficile, et bon nombre d'entreprises plaident pour une prolongation des aides de l'Etat. Sur le front de l'emploi, alors que pour beaucoup de travailleurs du secteur le chômage partiel ne s'est pas appliqué, le 2nd volet de la réforme de l'assurance chômage entré en vigueur en octobre 2021 a fait fuir bon nombre de salariés vers des métiers avec une plus grande sécurité de l'emploi.



Panorama de la Branche

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

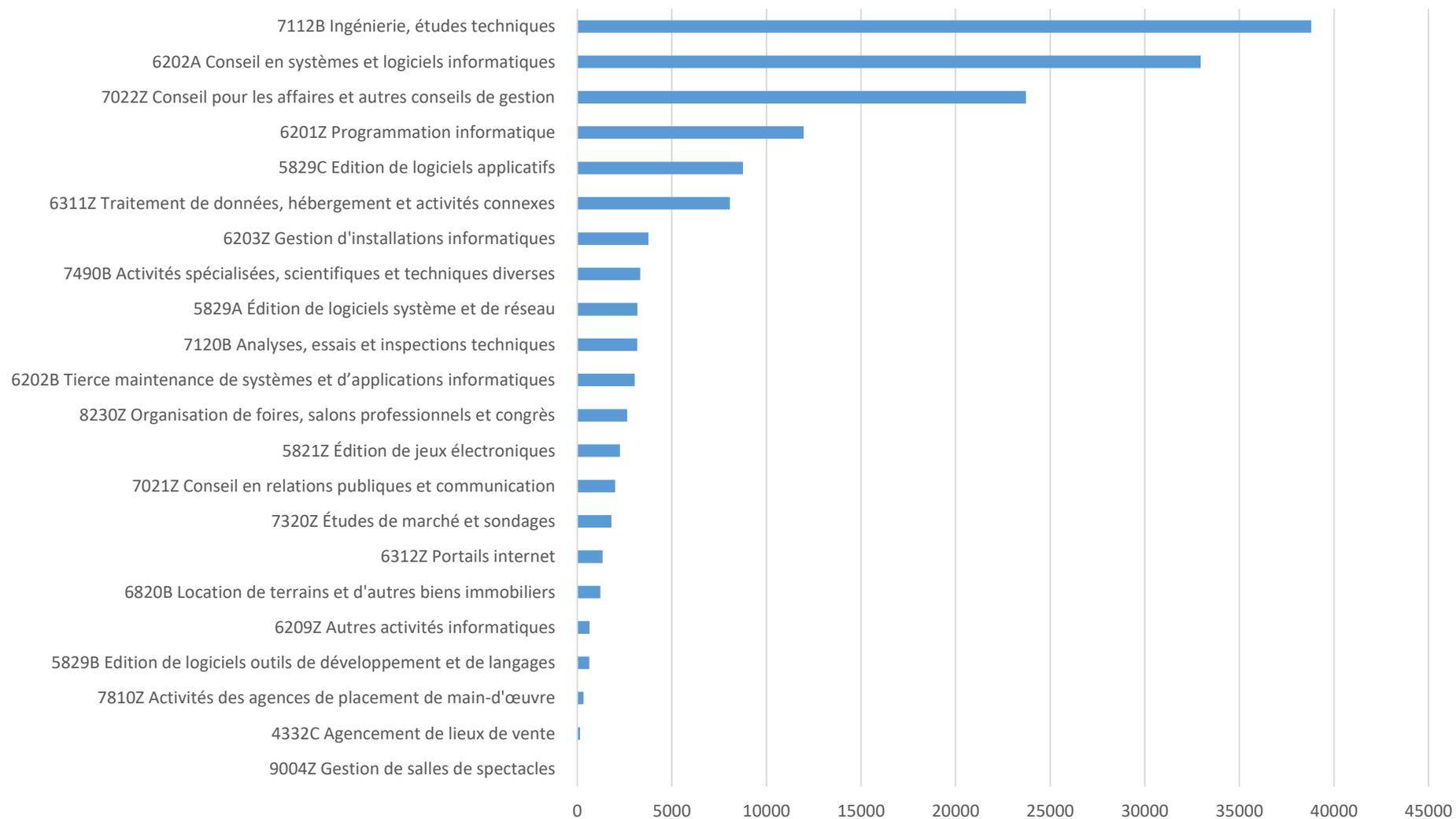
INSEE ESANE, données au 31/12/2019

Répartition des chiffres d'affaires par APE (en M€)

		2018	Total 2018		Total 2019	Variation 2018/2019
Ingénierie	7112B - Ingénierie, études techniques	29 777	35 380	38796	45 296	+ 28%
	7120B - Analyses, essais et inspections techniques	3 684		3174		
	7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	1 919		3326		
Numérique	6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques	38 884	77 550	32958	76 628	- 1%
	6201Z - Programmation informatique	8 057		11967		
	5829C - Édition de logiciels applicatifs	7 874		8766		
	6203Z - Gestion d'installations informatiques	8 916		3770		
	6311Z - Traitement de données, hébergement et activités connexes	4 208		8071		
	6202B - Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	1 966		3039		
	5829A - Édition de logiciels système et de réseau	1 579		3179		
	6312Z - Portails Internet	1 275		1335		
	6209Z - Autres activités informatiques	354		652		
	5829B - Édition de logiciels outils de développement et de langages	615		636		
	5821Z - Édition de jeux électroniques	3 822		2257		
	5812Z - Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	S		S		
Conseil	7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	20 626	24 588	23718	27 859	+13%
	7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines	360		S		
	7320Z - Etudes de marché et sondages	1 901		1800		
	7021Z - Conseil en relations publiques et communication	1 702		2008		
	7810Z - Activités des agences de placement de main-d'œuvre	S		333		
Evènement	8230Z - Organisation de foires, salons professionnels et congrès	2 901	3 611	2644	4 017	+11%
	6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	643		1224		
	6832A - Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	S		S		
	9004Z - Gestion de salles de spectacles	7		6		
	4332C - Agencement de lieux de vente	59		143		
	2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	S		S		
Traduction	7430Z - Traduction et interprétation	S				
Total		141 129			153 800	+9%

INSEE ESANE, données au 31/12/2019

Répartition des chiffres d'affaires par APE (en M€)



Démographie des entreprises de la branche

INSEE DADS, données au 31/12/2019

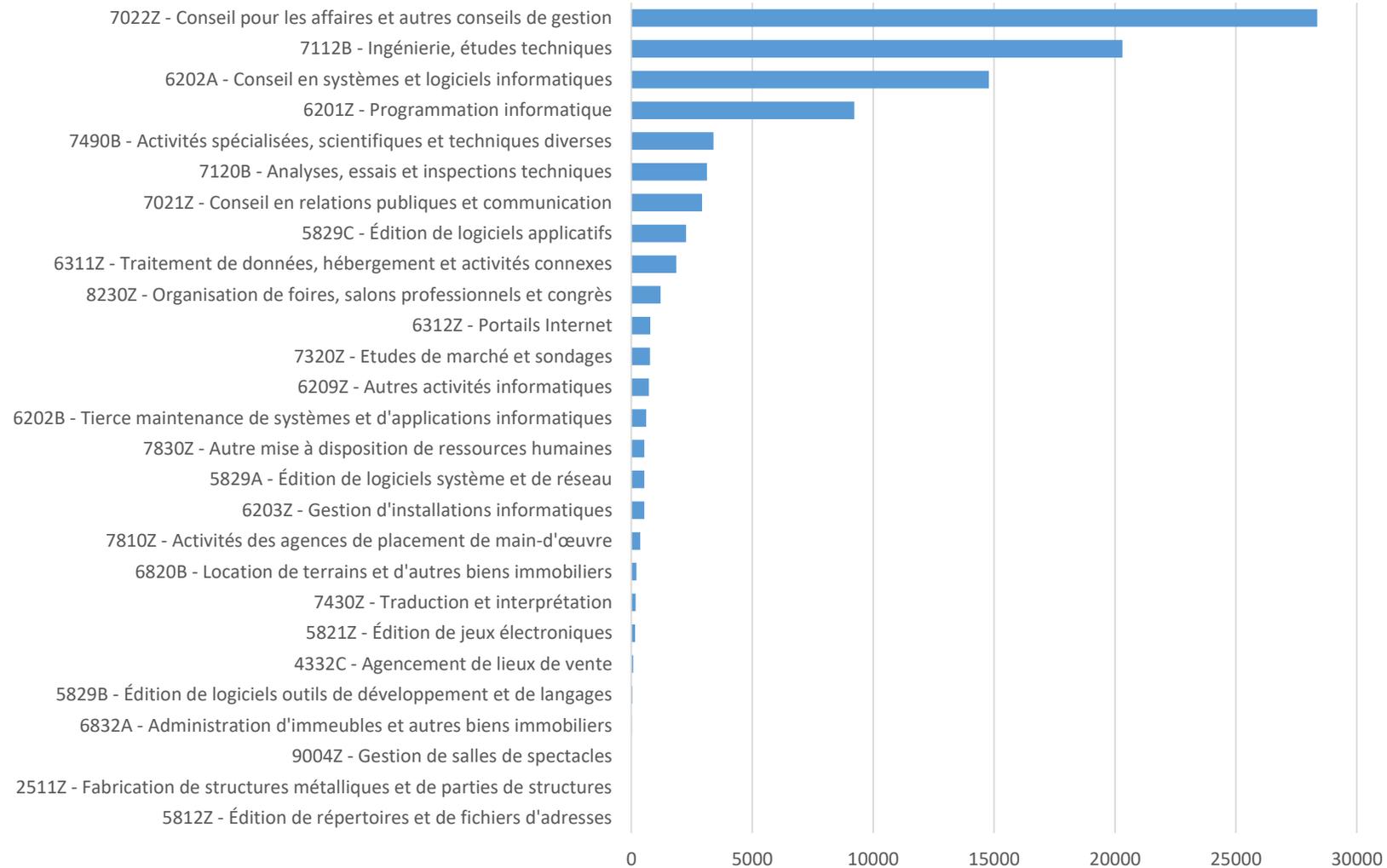
Répartition des entreprises par APE

Ingénierie	7112B - Ingénierie, études techniques	20305	21,8%
	7120B - Analyses, essais et inspections techniques	3127	3,4%
	7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	3392	3,6%
Numérique	6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques	14789	15,9%
	6201Z - Programmation informatique	9215	9,9%
	5829C - Édition de logiciels applicatifs	2260	2,4%
	6203Z - Gestion d'installations informatiques	531	0,6%
	6311Z - Traitement de données, hébergement et activités connexes	1865	2,0%
	6202B - Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	616	0,7%
	5829A - Édition de logiciels système et de réseau	535	0,6%
	6312Z - Portails Internet	787	0,8%
	6209Z - Autres activités informatiques	731	0,8%
	5829B - Édition de logiciels outils de développement et de langages	44	0,0%
	5821Z - Édition de jeux électroniques	151	0,2%
	5812Z - Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	S	S
Conseil	7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	28356	30,5%
	7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines	537	0,6%
	7320Z - Recherche-développement en sciences humaines et sociales	769	0,8%
	7021Z - Conseil en relations publiques et communication	2922	3,1%
	7810Z - Activités des agences de placement de main-d'œuvre	365	0,4%
Evènement	8230Z - Organisation de foires, salons professionnels et congrès	1214	1,3%
	6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	209	0,2%
	6832A - Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	21	0,0%
	9004Z - Gestion de salles de spectacles	2	0,0%
	4332C - Agencement de lieux de vente	73	0,1%
	2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	2	0,0%
Traduction	7430Z - Traduction et interprétation	172	0,2%
Total		92990	100%

Démographie des entreprises de la branche

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Répartition des entreprises par APE en milliers



Démographie des entreprises de la Branche

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

- Avec 92 990 entreprises fin 2019 le nombre d'entreprises de la Branche s'est accru très fortement par rapport à 2017 (13%), et le rythme annuel s'établit désormais à 6,1% d'augmentation entre 2011 et fin 2019. Structurellement la part des entreprises de 1 à 9 salariés évolue de +2 points par rapport à 2017.
- L'Île-de-France concentre 44% des entreprises de la Branche.
- En nombre d'entreprises, le secteur du conseil reste le plus important, avec 36% de l'ensemble des entreprises, suivi par le numérique avec 34%.

Nombre d'entreprises ayant cet IDCC comme convention principale

92 990

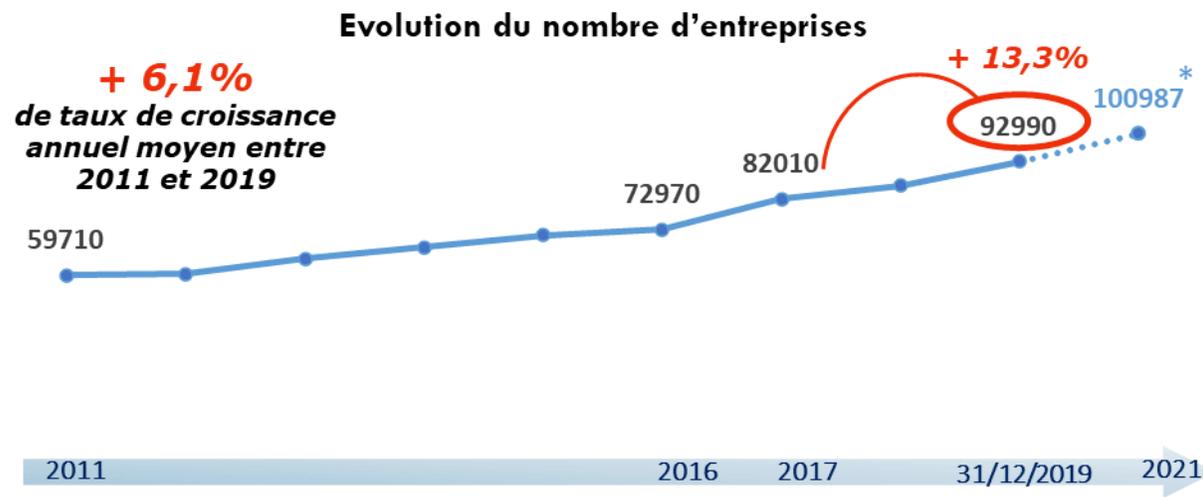
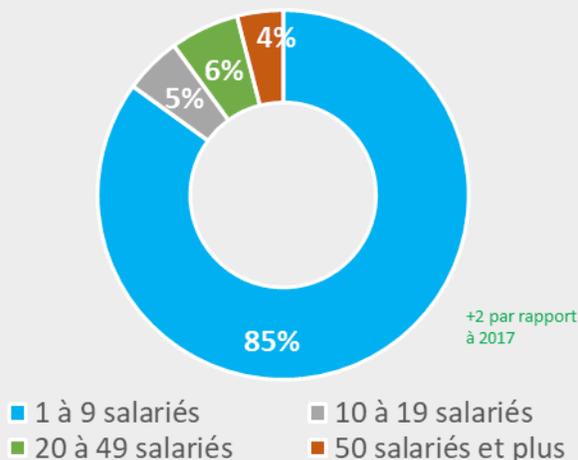
Soit 6% des entreprises nationales

Nombre d'établissements ayant cet IDCC comme convention principale

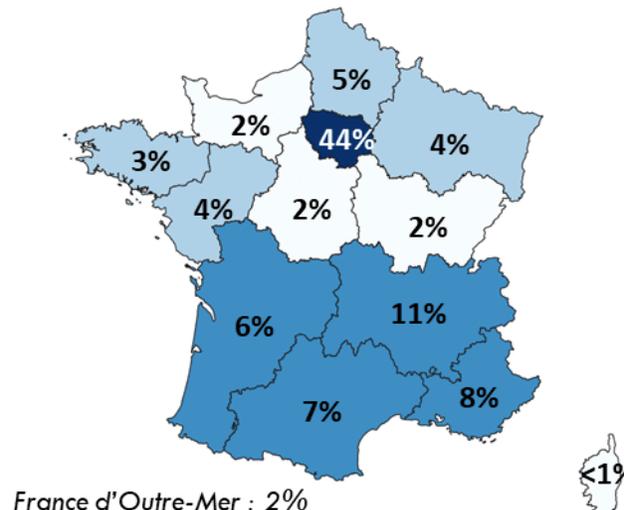
103 660

Soit 5% des établissements nationaux

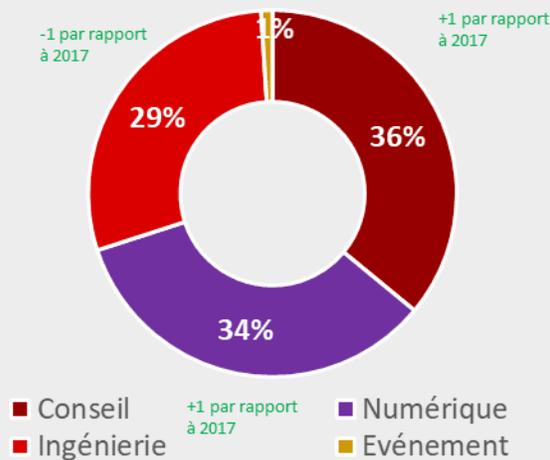
Répartition des entreprises ayant cet IDCC comme convention collective principale selon leur taille



Répartition des entreprises de la Branche par région



Répartition des entreprises de la Branche par secteur



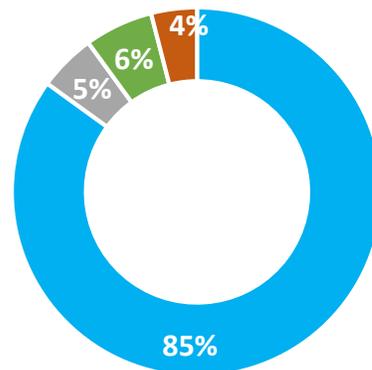
Répartition des entreprises selon leur taille et secteur

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

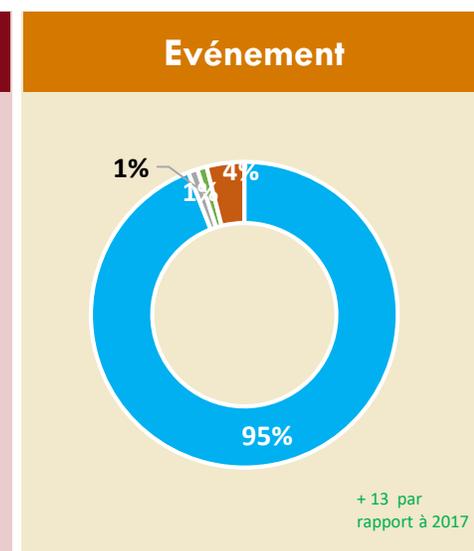
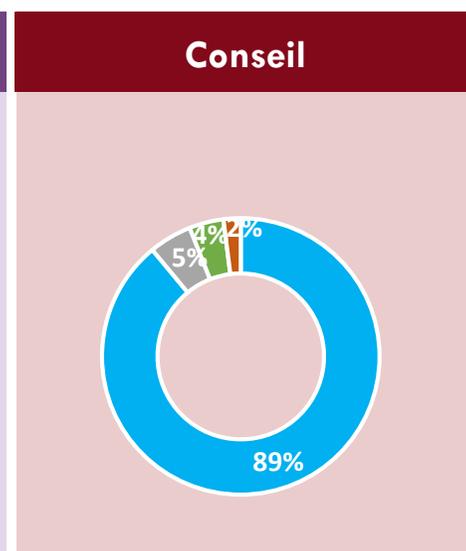
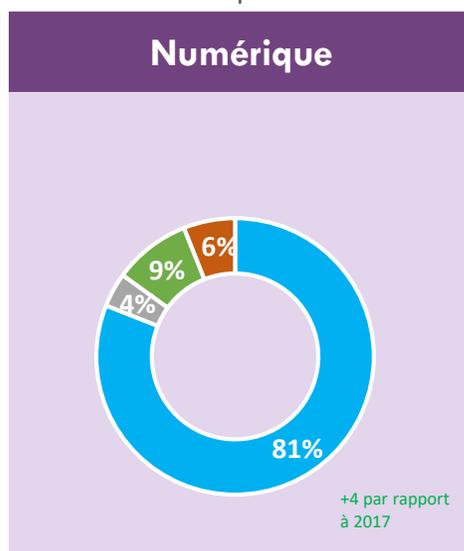
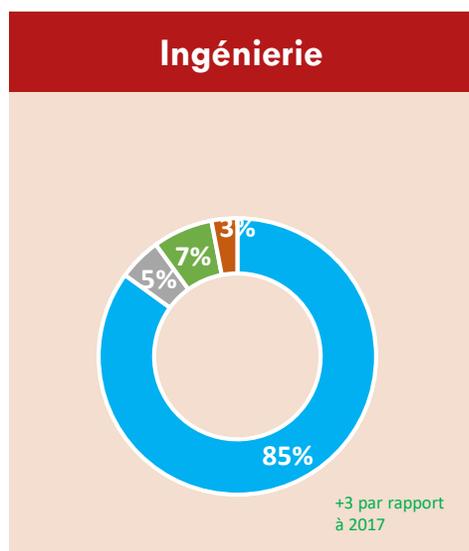
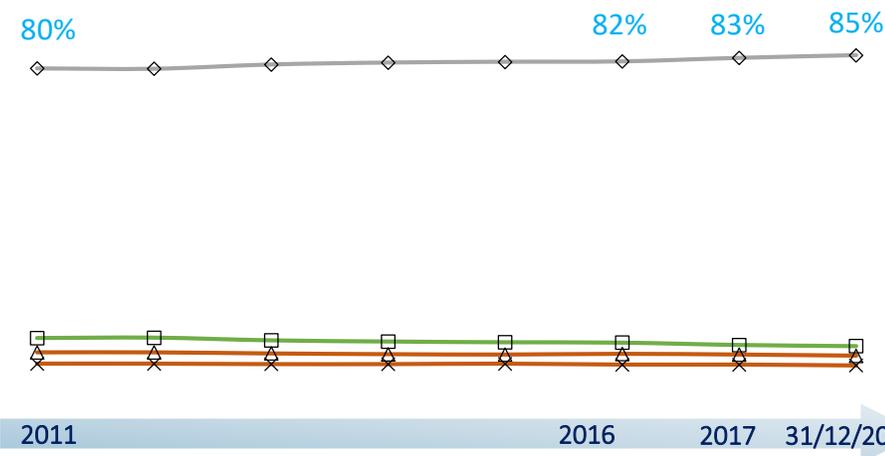
- Parmi les entreprises du secteur ayant au moins 1 salarié, 85% ont moins de 10 salariés (+2 points). Cela reste conforme à la structure des entreprises au niveau national (81% ont moins de 10 salariés).
- En 2019, c'est dans le secteur de l'événementiel que la proportion des entreprises de 1 à 9 salariés est la plus forte avec une hausse de 13 points, au détriment du reste des structures d'entreprises. On note néanmoins que dans le conseil, cette part reste toujours élevée.

Répartition des entreprises ayant cet IDCC comme convention collective principale selon leur taille



■ 1 à 9 salariés
■ 10 à 19 salariés
■ 20 à 49 salariés
■ 50 salariés et plus

Evolution de la répartition des entreprises selon leur taille



Répartition des salariés par APE

INSEE DADS, données au 31/12/2019

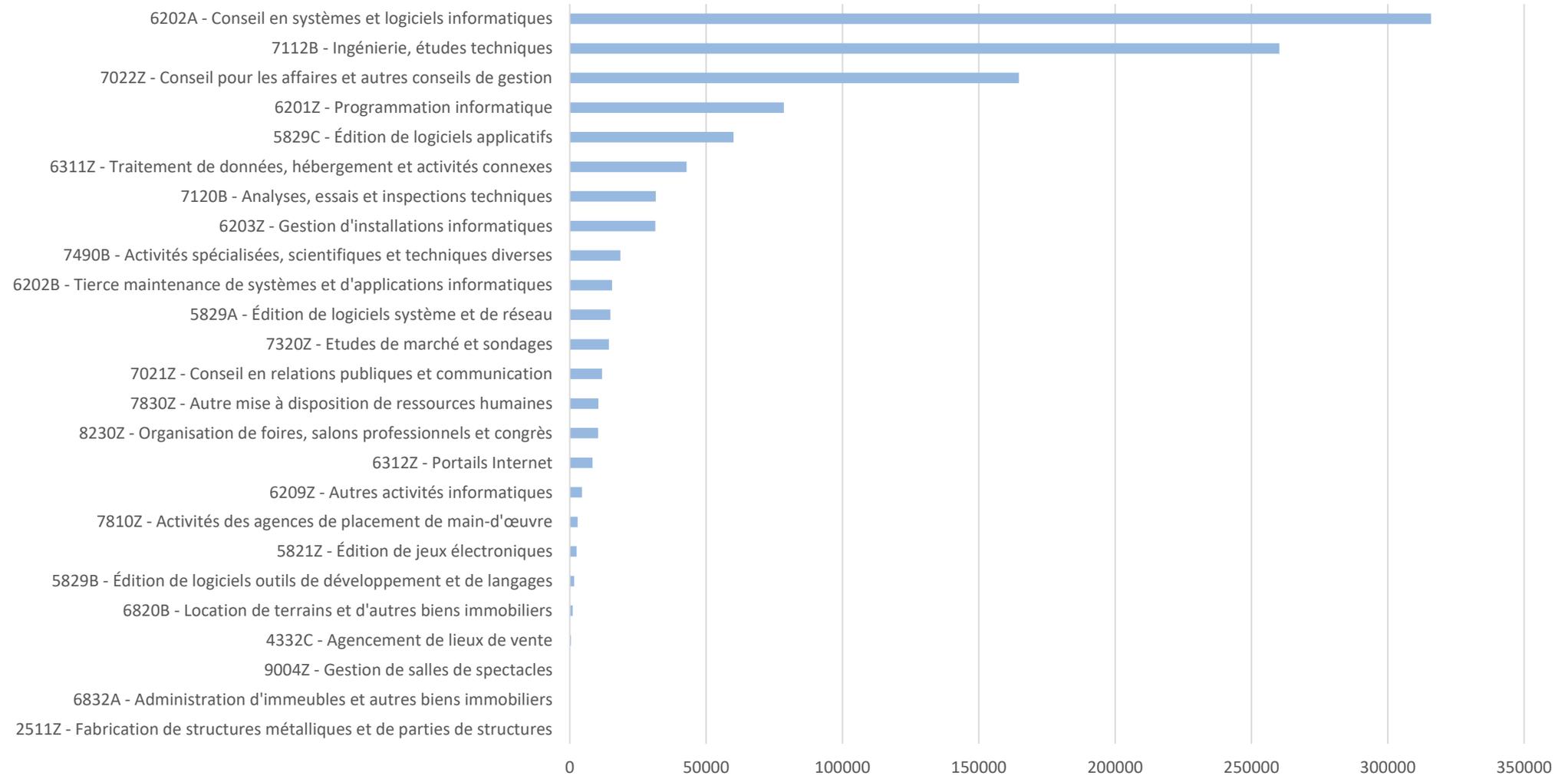
Répartition des salariés par APE

Ingénierie	7112B - Ingénierie, études techniques	260274	23,61%
	7120B - Analyses, essais et inspections techniques	31549	2,86%
	7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	18577	1,68%
Numérique	6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques	315939	28,65%
	6201Z - Programmation informatique	78515	7,12%
	5829C - Édition de logiciels applicatifs	60061	5,45%
	6203Z - Gestion d'installations informatiques	31357	2,84%
	6311Z - Traitement de données, hébergement et activités connexes	42866	3,89%
	6202B - Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	15460	1,40%
	5829A - Édition de logiciels système et de réseau	14880	1,35%
	6312Z - Portails Internet	8295	0,75%
	6209Z - Autres activités informatiques	4471	0,41%
	5829B - Édition de logiciels outils de développement et de langages	1639	0,15%
	5821Z - Édition de jeux électroniques	2476	0,22%
5812Z - Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	S	28,65%	
Conseil	7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	164714	14,94%
	7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines	10493	0,95%
	7320Z - Recherche-développement en sciences humaines et sociales	14353	1,30%
	7021Z - Conseil en relations publiques et communication	11823	1,07%
	7810Z - Activités des agences de placement de main-d'œuvre	2840	0,26%
Evènement	8230Z - Organisation de foires, salons professionnels et congrès	10393	0,94%
	6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1048	0,10%
	6832A - Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	S	S
	9004Z - Gestion de salles de spectacles	99	0,01%
	4332C - Agencement de lieux de vente	442	0,04%
2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	S	S	
Traduction	7430Z - Traduction et interprétation	S	S
Total		1 102 600	

Répartition des salariés par APE

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Répartition des salariés par APE en milliers



Démographie des salariés de la Branche

INSEE DADS, données au 31/12/2019

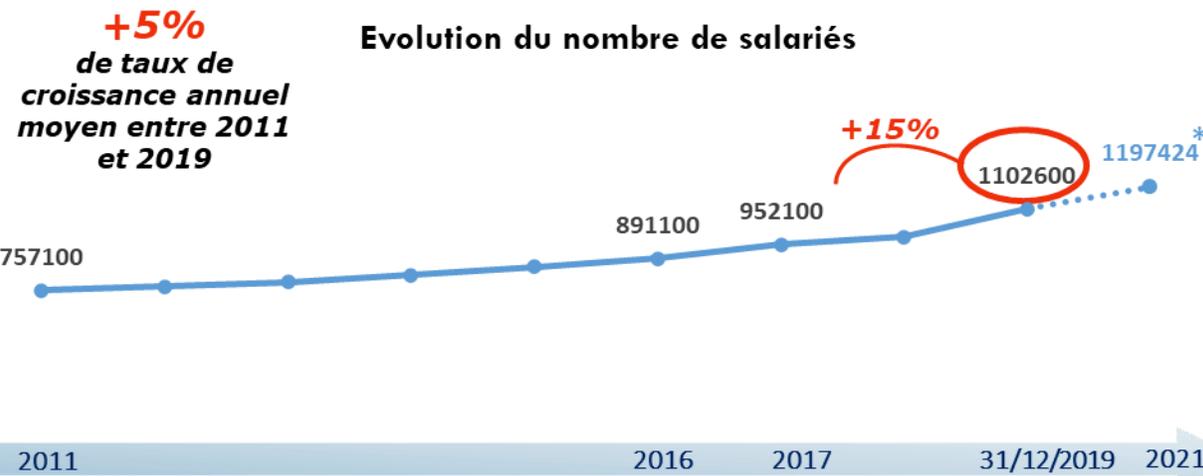
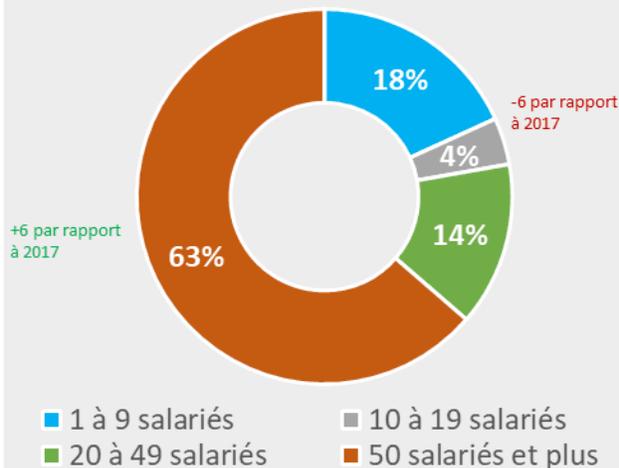
Ce qu'il faut retenir

- En fin 2019, le nombre de salariés de la branche a franchi le million et s'établit à 1 102 600 salariés. Soit un accroissement des effectifs de 15% par rapport à 2017 (qui porte à 5% sur l'ensemble de la période 2011-2017) et donc une accélération importante de la croissance des effectifs de la branche (dont les entreprises ont par ailleurs cru de 13% sur la même période).
- En 2019, un salarié sur deux de la branche exerce en Ile-de-France. Une concentration qui poursuit son évolution avec 1 point de plus par rapport à 2017.
- Les entreprises de plus de 50 salariés représentent 63% de l'emploi salarié (en hausse de 6 points); pour 4% des entreprises.

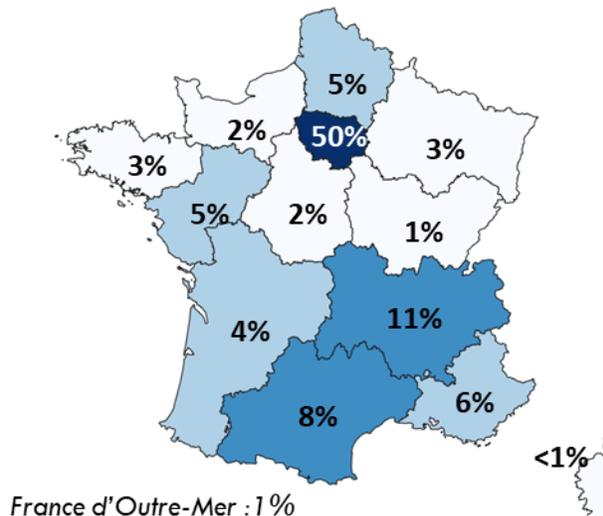
Nombre de salariés
1 102 600
Soit 6% des salariés français

Nombre de salariés en ETP
1 012 200
Soit 7% des salariés français en ETP

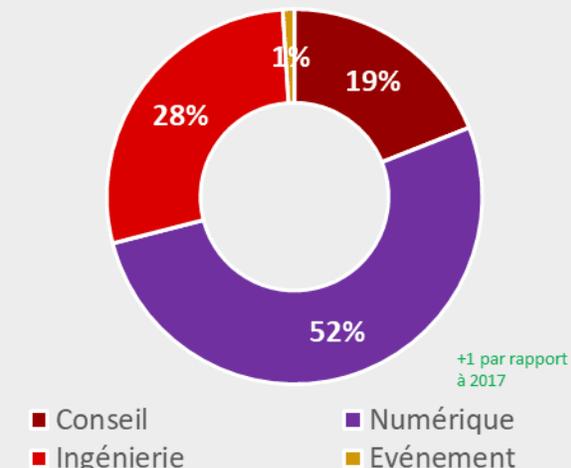
Répartition des effectifs salariés par taille d'entreprise



Répartition des effectifs salariés de la Branche par région



Répartition des effectifs salariés par secteur



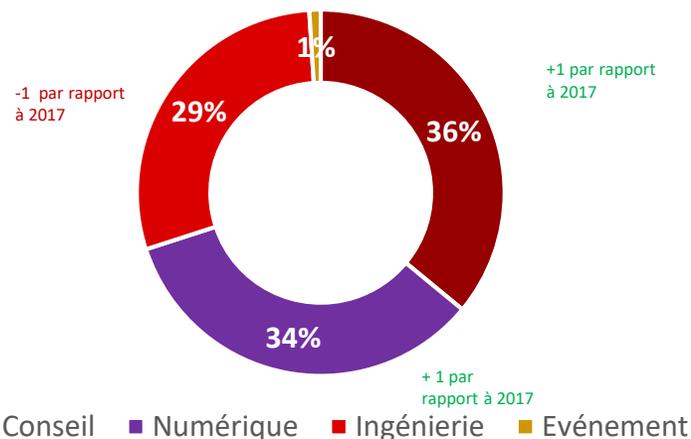
Répartition des entreprises et salariés par secteur

INSEE DADS, données au 31/12/2019

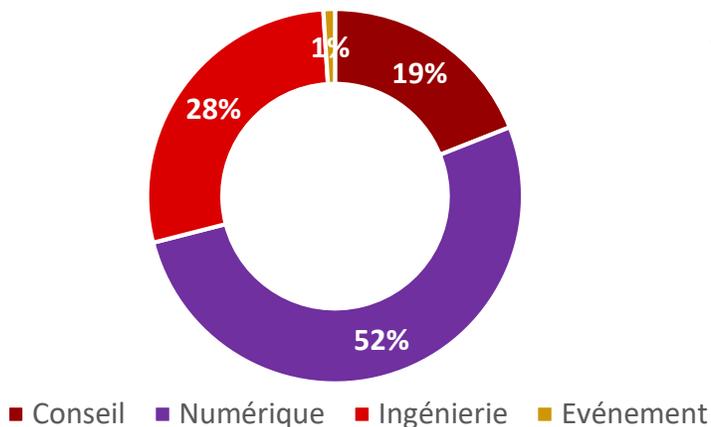
Ce qu'il faut retenir

- La part des entreprises du secteur de l'Ingénierie (29%) demeure stable par rapport à 2017.
- Le secteur du conseil voit sa part en nombre d'entreprises dépasser son niveau de 2017 et monte à 36%. Son poids en nombre de salariés reste stabilisé.
- 52% des salariés de la Branche évoluent dans le secteur du numérique, en hausse d'un point. Ce secteur est par ailleurs celui qui compte le plus de structures de plus de 50 salariés (6%).

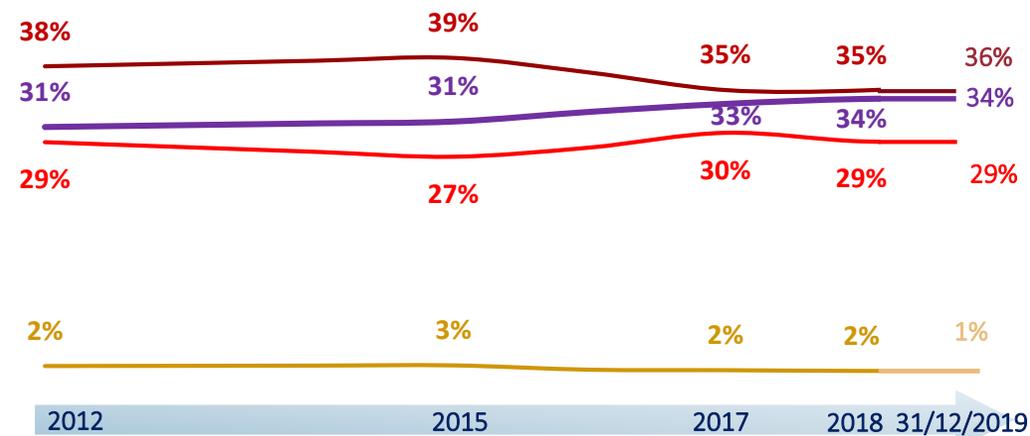
Répartition des entreprises de la Branche par secteur



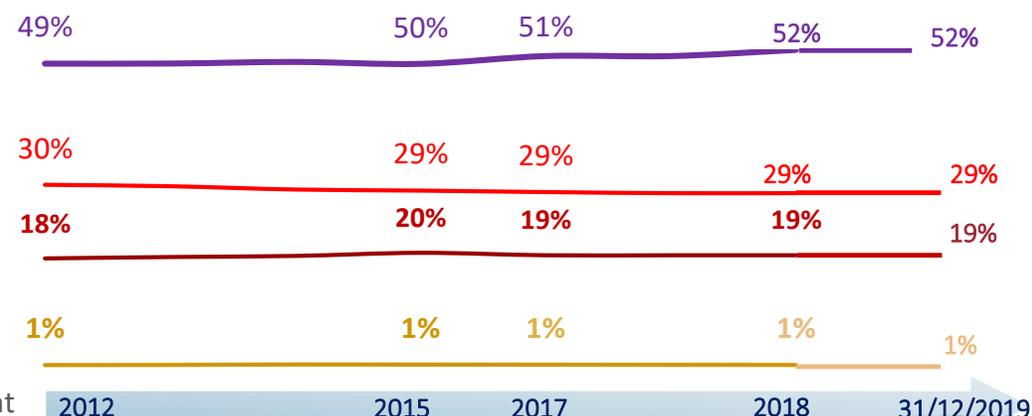
Répartition des effectifs salariés par secteur



Evolution de la répartition des entreprises de la Branche par secteur



Evolution de la répartition des effectifs de la Branche par secteur





Données démographiques et situation de l'emploi

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

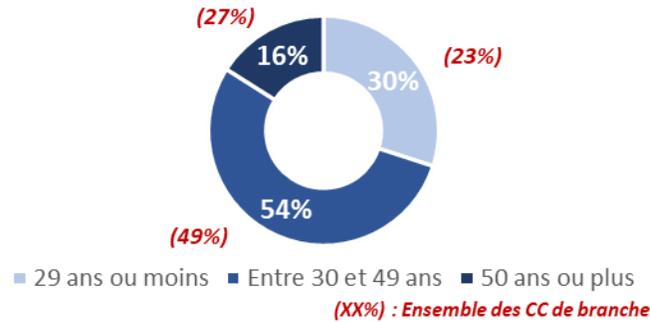
Répartition des salariés par âge, sexe et CSP

INSEE DADS, données au 31/12/2019

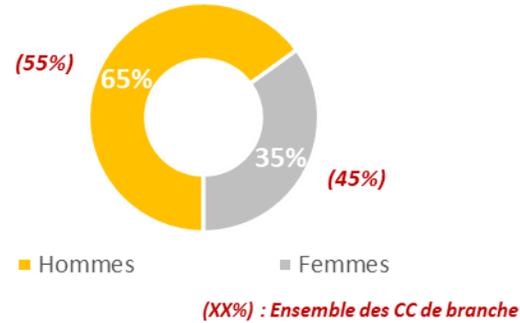
Ce qu'il faut retenir

- La part des salariés de moins de 29 ans croît légèrement, 1 point et s'approche de son niveau de 2011(31%). Elle reste néanmoins élevée au regard de l'ensemble de l'emploi salarié (30% contre 20%).
- L'ensemble de la branche héberge une proportion de population masculine stable, à 65% des effectifs, très au-dessus de l'ensemble de l'emploi salarié.
- Les cadres représentent 66% des salariés, soit un taux très élevé au regard de l'emploi salarié global. Ce taux reste supérieur de 9 points par rapport à 2011.

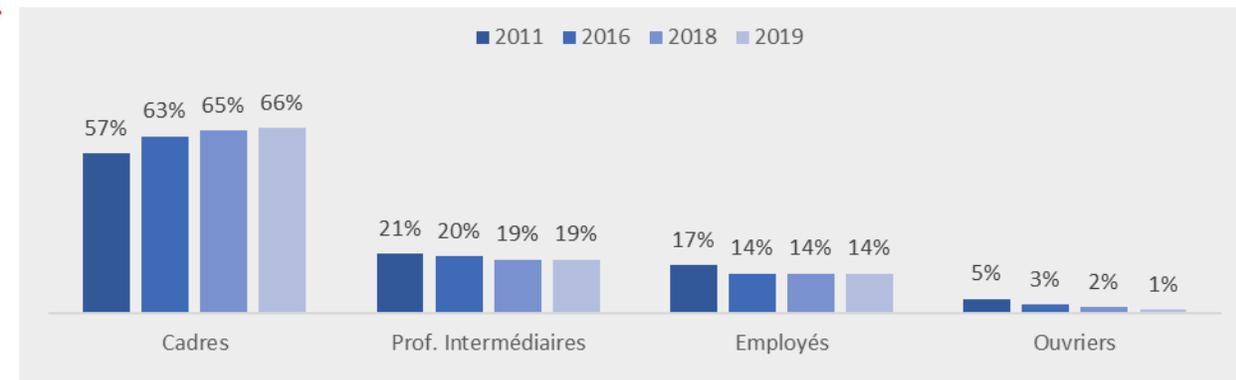
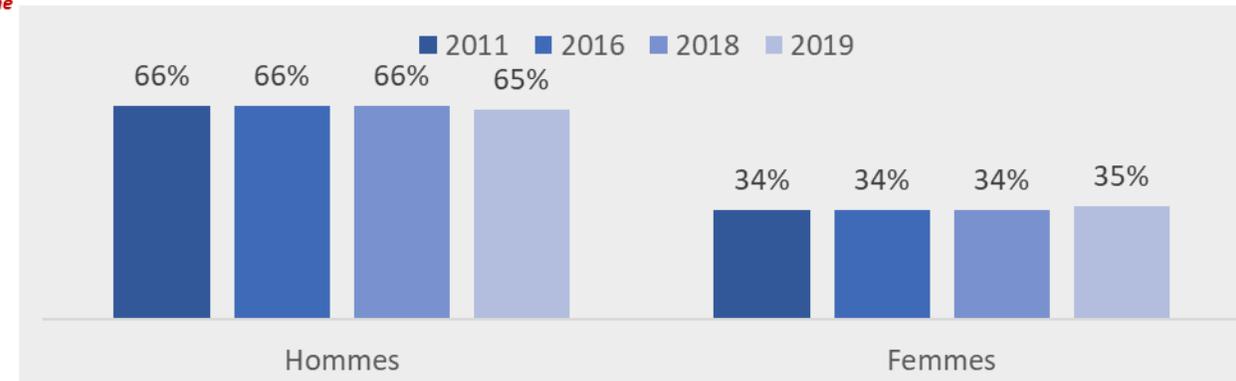
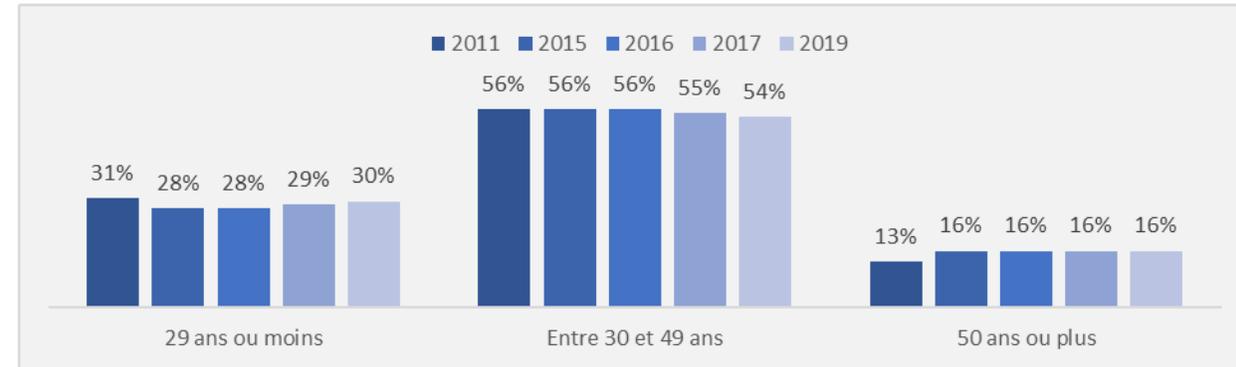
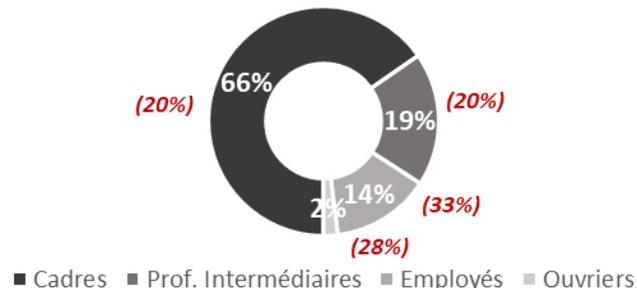
Répartition par âge



Répartition par sexe



Répartition par CSP



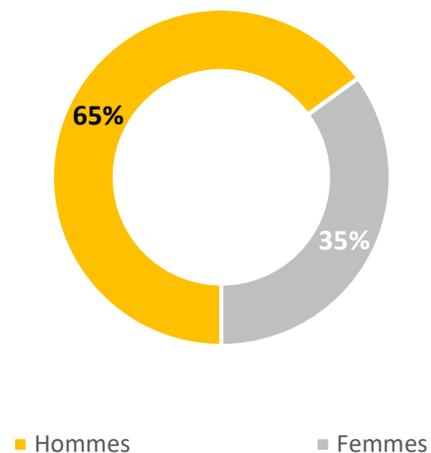
Répartition des salariés par sexe et par région

INSEE DADS, données au 31/12/2019

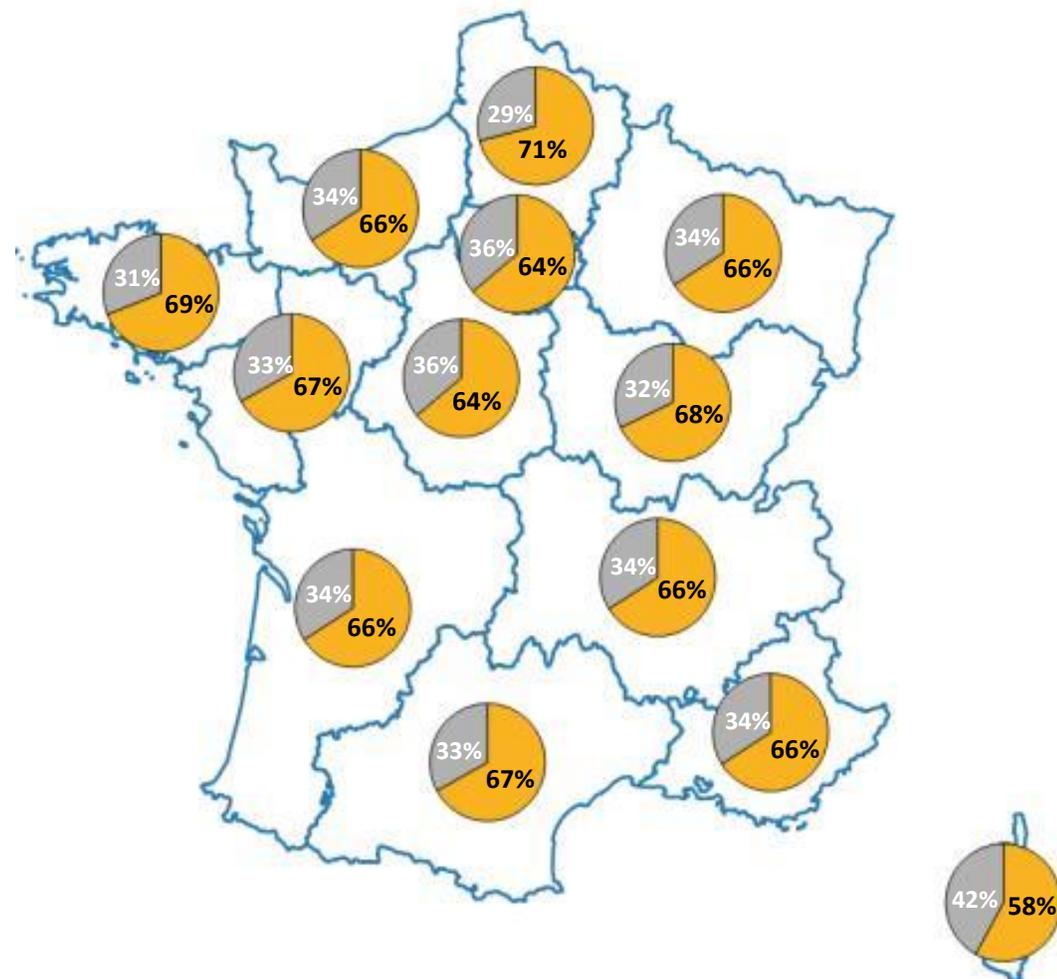
Ce qu'il faut retenir

- La répartition homme-femme se décline sur les régions avec les mêmes proportions que celles de la branche.
- Environ 3 salariés sur 5 sont des hommes. C'est autant sur l'ensemble des régions que sur la branche.
- Cependant deux régions font l'exception à cette tendance :
 - La Corse : où plus d'un salarié sur deux, est un homme et la région des Hauts- de France, où 3 salariés sur 4 sont des hommes .
- La part des femmes atteint 42% en Corse.

Répartition des salariés par sexe



Répartition des salariés par sexe et par région



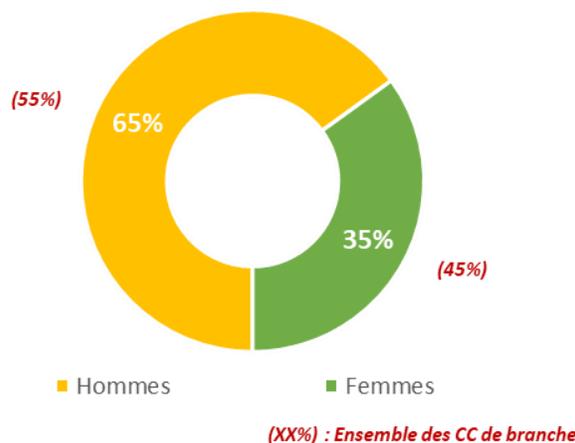
Répartition des salariés par sexe, selon le secteur

INSEE DADS, données au 31/12/2019

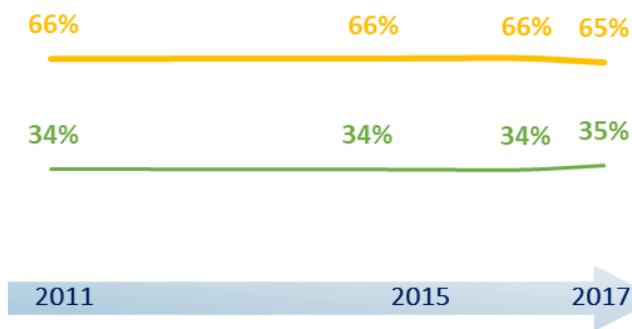
Ce qu'il faut retenir

- Le rapport homme / femme reste stable avec 65% d'hommes.
- Les secteurs de l'ingénierie et du numérique comptent les ratios de population masculine les plus élevés, avec respectivement 69% et 72%.
- Dans le conseil, la part des femmes s'élève au même niveau que celle des hommes et s'établit à 50%, en hausse d'un point.
- Seul le secteur de l'évènement est composé majoritairement de femmes avec 55% en 2019 et s'approche de son niveau de 2011 (56% en 2011).

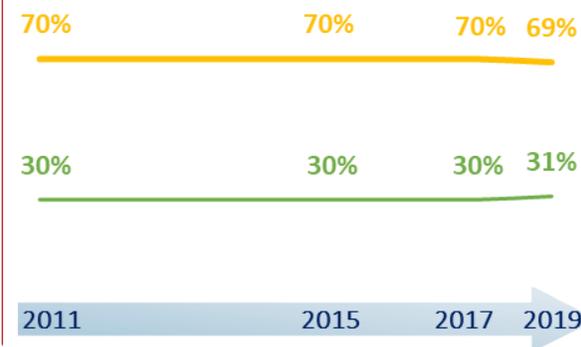
Répartition par sexe



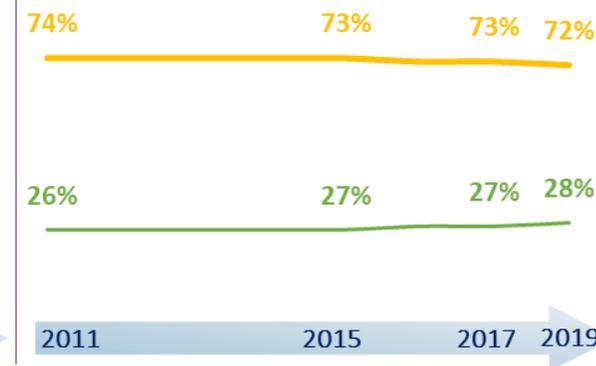
Evolution de la répartition par sexe



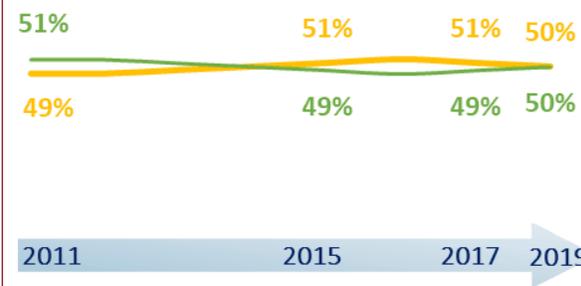
Ingénierie



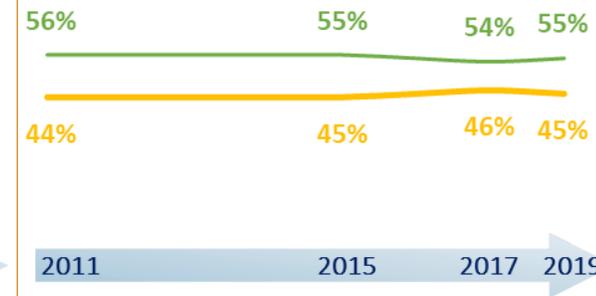
Numérique



Conseil



Evènement



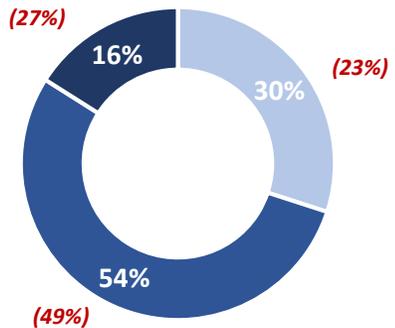
Répartition des salariés féminins et masculins, selon leur âge et CSP

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

- La répartition des femmes/hommes par tranche d'âge ne présente pas un déséquilibre majeur au sein des catégories d'âge, si ce n'est que pour les 30 – 49 ans on observe 2 points d'écart en faveur des hommes.
- 70% des hommes sont cadres, contre 58% des femmes. Les femmes sont plus nombreuses dans la catégorie employés 24 % contre seulement 8% des hommes.
- A noter qu'au global, la part des cadres (et professions intermédiaires supérieures) augmente sensiblement, avec 66% en 2019 contre 64% en 2017.

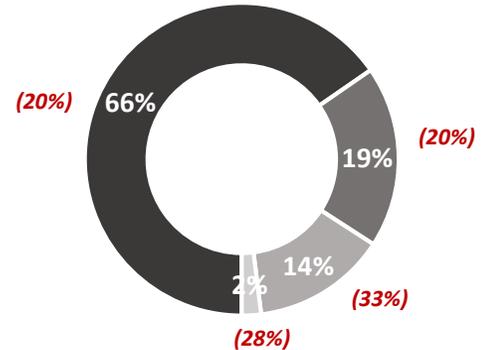
Répartition par âge



■ 29 ans ou moins ■ Entre 30 et 49 ans ■ 50 ans ou plus
 (XX%) : Ensemble des CC de branche

	29 ans ou moins	entre 30 et 49 ans	50 ans et plus
Hommes	29%	55%	16%
Femmes	31%	53%	16%

Répartition par CSP



■ Cadres ■ Prof. Intermédiaires ■ Employés ■ Ouvriers

	Ouvriers	Employés	Prof intermédiaires	Cadres
Hommes	2%	8%	20%	70%
Femmes	1%	24%	17%	58%

Répartition ETAM / IC selon le sexe et le secteur

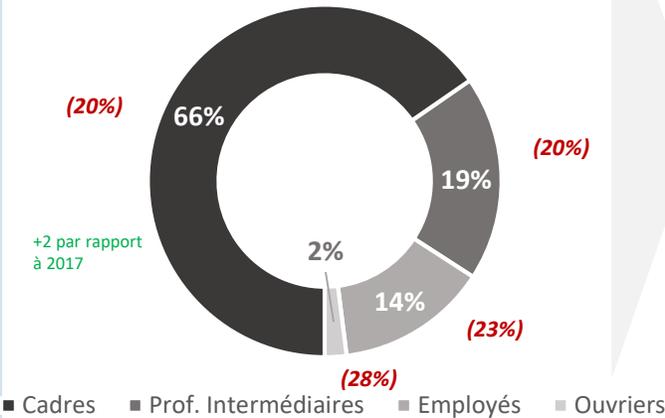
INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

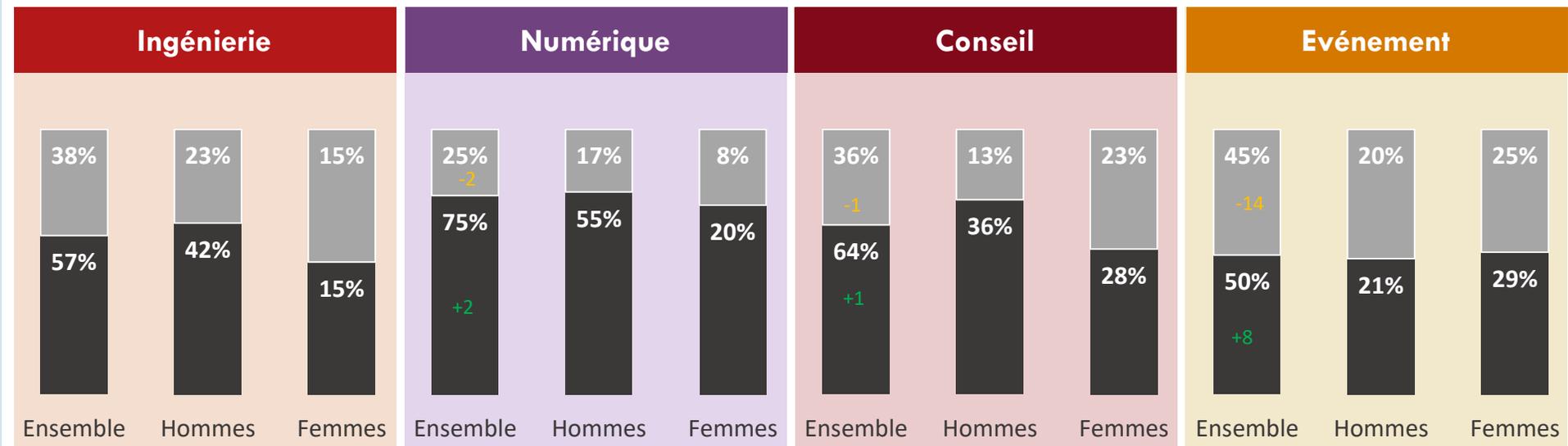
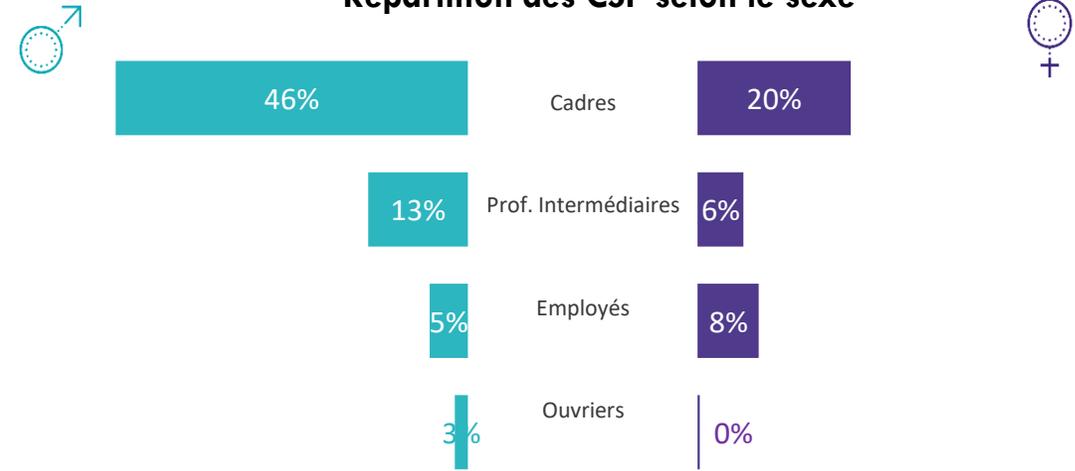
- Dans tous les secteurs, les femmes sont moins souvent cadres et plus souvent ETAM que les hommes.
- Seul le secteur de l'évènement n'est pas constitué majoritairement de cadres masculins.
- Le secteur du numérique est celui qui compte la plus forte proportion de cadres, 75%, mais cette proportion évolue cependant à la hausse dans deux autres secteurs: le conseil (+1 points) et l'évènement (+8 points).

Répartition par CSP

(XX%) : Ensemble des CC de branche



Répartition des CSP selon le sexe



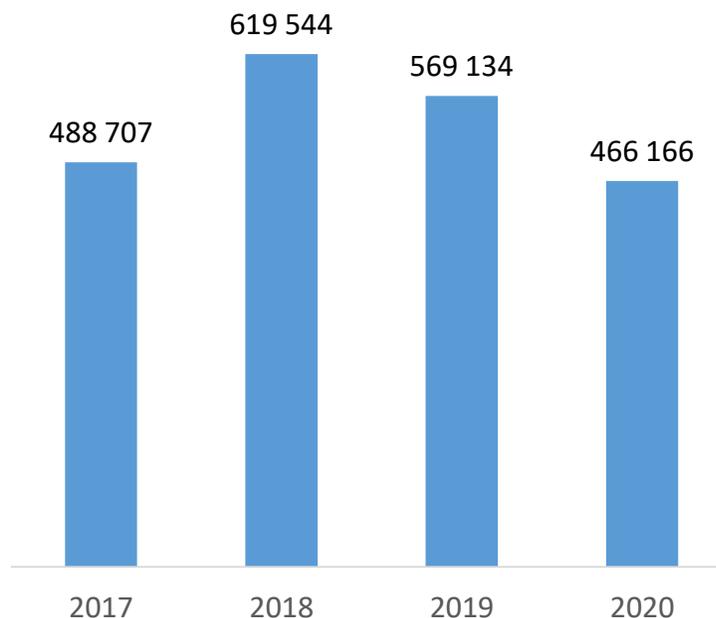
Evolution des offres d'emplois publiées sur les métiers de la branche

Source : Données OPCO Atlas, 2020

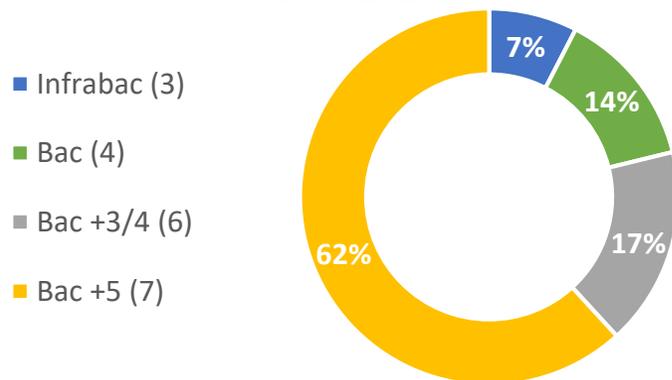
Ce qu'il faut retenir

- Après une hausse de 26% entre 2017 et 2018, le nombre d'offres d'emploi publiées a diminué de 17% entre 2018 et 2020.
- 3 offres publiées sur 4 prévoient un recrutement en CDI contre 8% en CDD.
- Plus que la moitié de ces offres publiées sur les métiers de la branche cible un niveau de qualification à Bac+5.

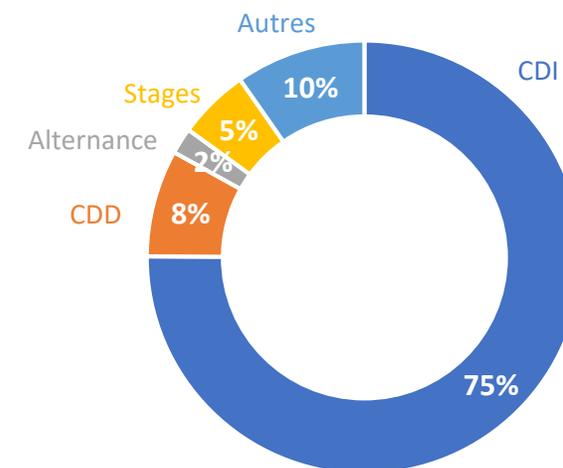
Evolution des offres d'emplois publiées



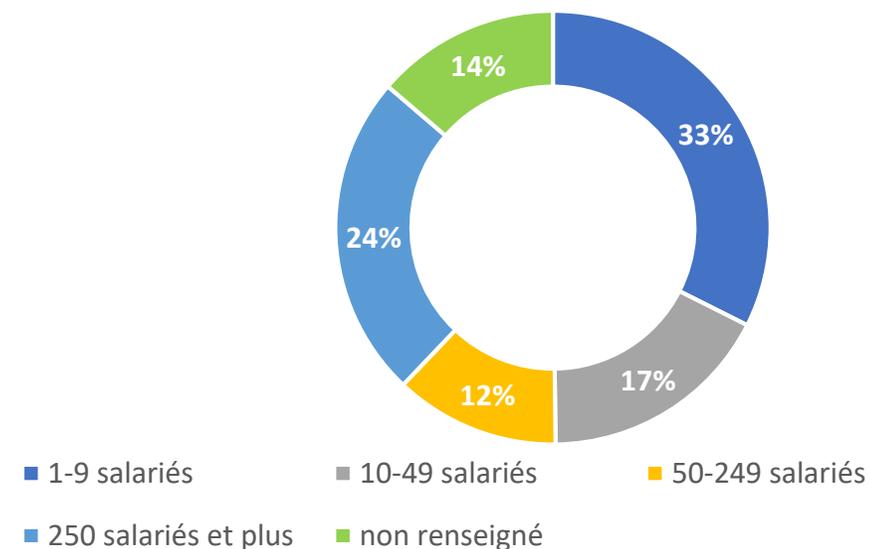
Répartition des offres d'emplois publiées par niveau de formation



Répartition des offres d'emplois publiées par type de contrat



Répartition des offres d'emplois publiées par taille d'entreprise



Emploi des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH)

Source : Données AGEFIPH, 2020

Ce qu'il faut retenir

- Dans la branche le taux d'emploi des salariés en bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH) est de 1,7%.
- Dans la branche, c'est le secteur de l'évènement qui a le taux le plus élevé.



Répartition BOETH* par secteur d'activité

Secteur d'activité	BOETH externe déclaré	Taux d'emploi
CONSEIL	61	1,47%
EVENEMENT	1	2,03%
INGENIERIE	98	1,81%
NUMERIQUE	111	1,80%
TRADUCTION	-	0,30%
TOTAL	271,18	1,76%

Remarque: chiffres analysés avec prudence pour les raisons suivantes

- Le changement de périmètre (passage de l'établissement à l'entreprise) pris en compte dans les calculs
- La modification des calculs (calcul de l'assujettissement, des etp....)
- La crise sanitaire (mais dans l'ensemble, bien moins la crise que les facteurs "reforme").

BOETH* : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Les accidents de travail et les maladies professionnelles

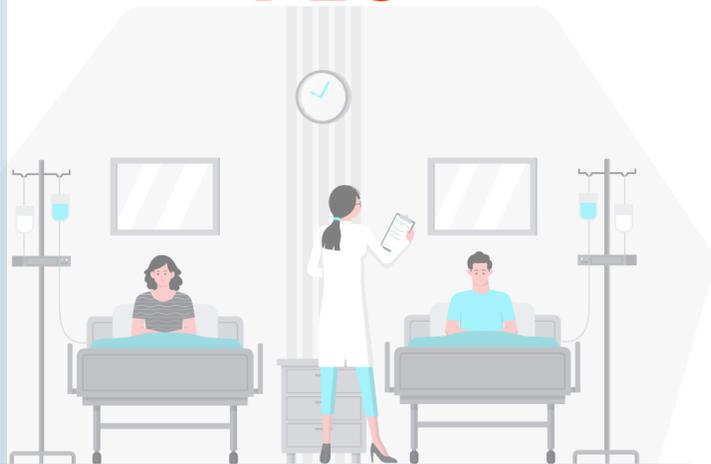
Assurance maladie-risques professionnels par NAF, 2019

Ce qu'il faut retenir

- Le taux de fréquence des AT est le plus élevé dans le secteur de l'évènement avec 20,4 et un taux de gravité de 1,4.
- Dans le numérique le taux de fréquence des accidents du travail est sensiblement plus faible : 1,9.

Nombre de salariés victimes de maladie professionnelle

710



Le taux de fréquence moyen d'accidents de travail est de **5,6** dans la branche

Le taux de gravité des accidents de travail est de **4,2**

Accidents de travail et maladies professionnelles par secteur d'activité

	Taux de de fréquence des accidents de travail	Taux de gravité des accidents de travail	Nombre de salariés victimes de maladie professionnelle
Ingénierie	5,5	0,3	150
Numérique	1,9	0,15	63
Conseil	11,3	0,72	163
Evénement	20,4	1,4	546

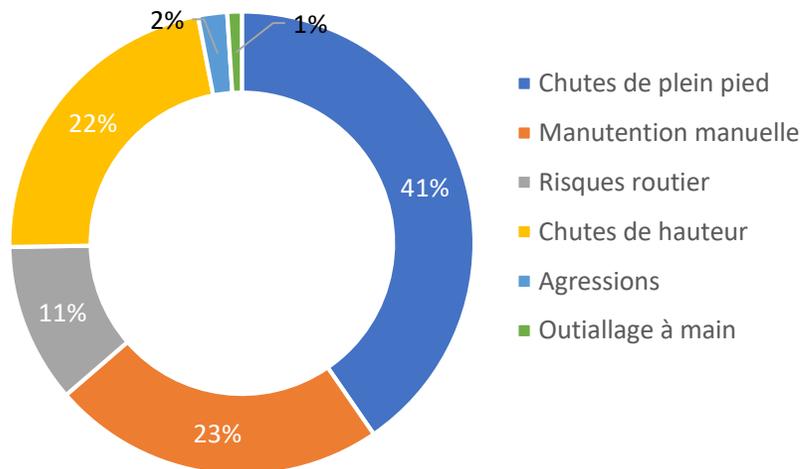
Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident

Assurance maladie, risques professionnels par NAF-2019

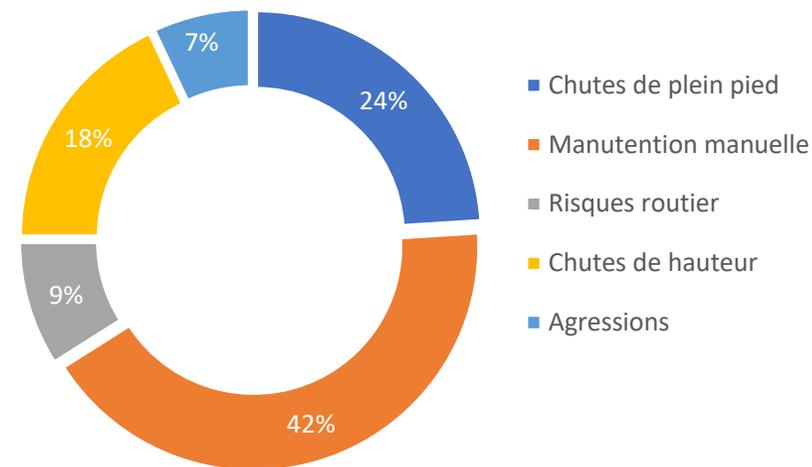
Ce qu'il faut retenir

- Dans le secteur du numérique, 41% des origines des AT sont liés à des chutes de plein pied.
- Dans les autres secteurs, la première origine des AT est la Manutention manuelle : avec 42% dans l'ingénierie, 41% dans le conseil et 51% dans l'évènement.
- Les causes liées à l'outillage à main sont relativement plus présentes dans l'ingénierie (7%) et dans l'évènement (10%), que dans le reste des secteurs.

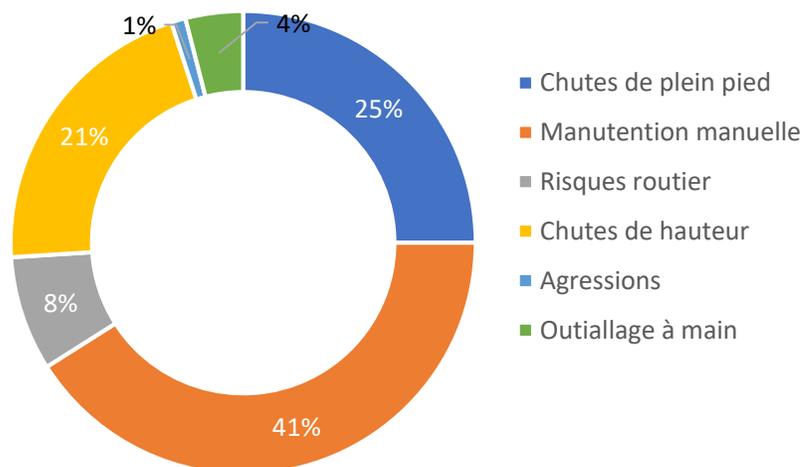
Numérique



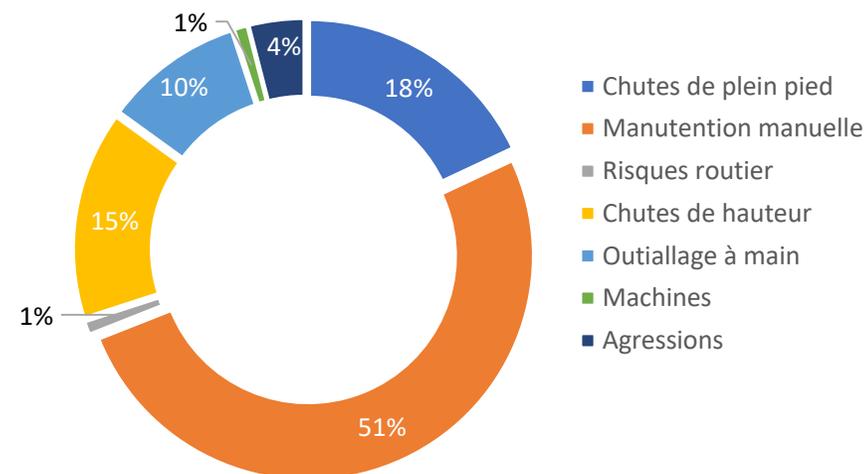
Ingénierie



Conseil



Evènement





Rémunérations

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

Salaire moyen et évolution salariale selon les profils

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

- 4 377 €, c'est le montant moyen du salaire mensuel brut des salariés (en ETP) de la Branche toutes populations confondues.
- L'évolution salariale s'est établie à 1,9% entre 2018 et 2019.
- Les salariés de moins de 29 ans; ceux des professions intermédiaires; les employés; les ouvriers et les salariés des TPE, perçoivent un salaire moyen inférieur à des degrés différents, au salaire moyen brut de la branche.

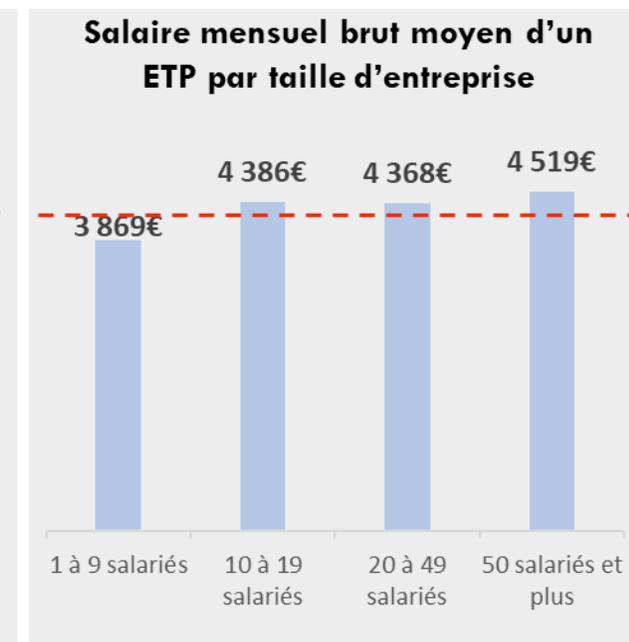
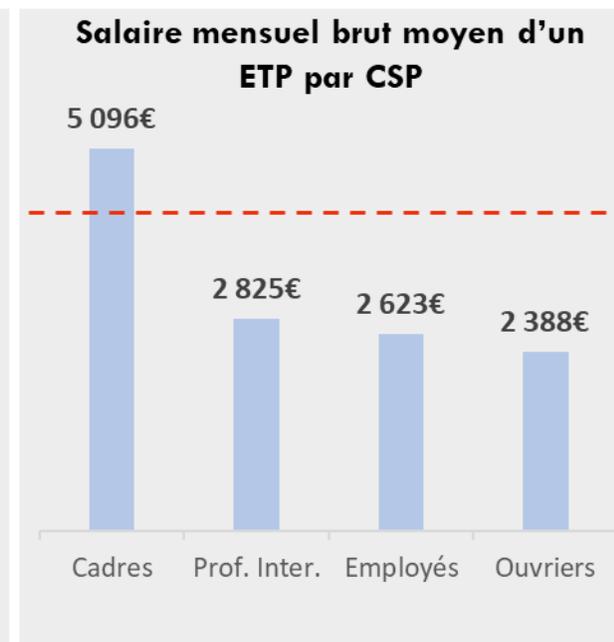
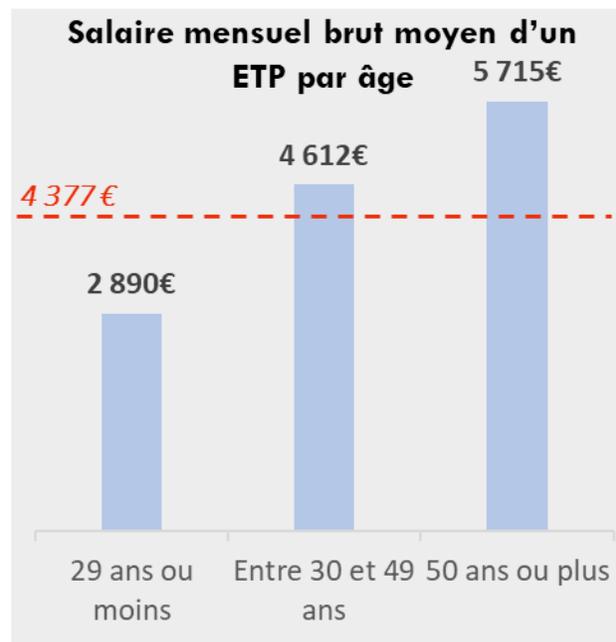
Salaire mensuel brut moyen d'un ETP

4377 €

+ 1,9%
d'évolution entre
2018 et 2019

Evolution du salaire mensuel brut moyen d'un ETP

2018	2019
4294€	4377€



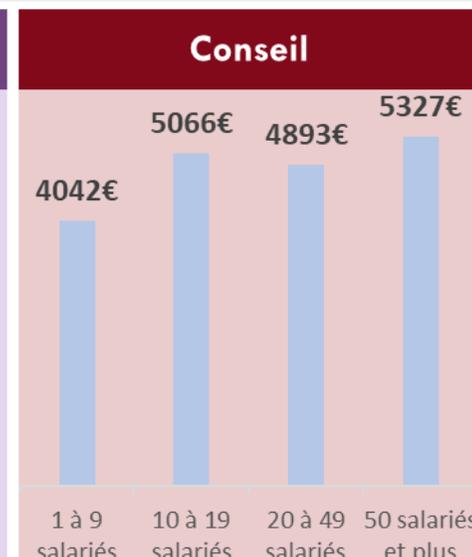
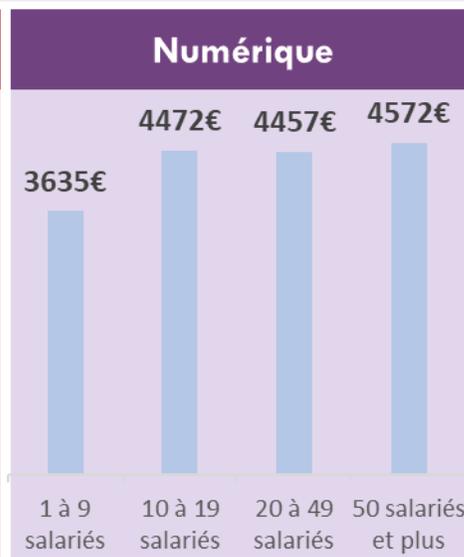
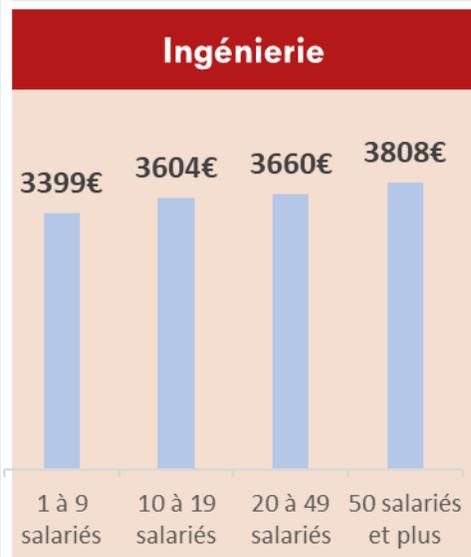
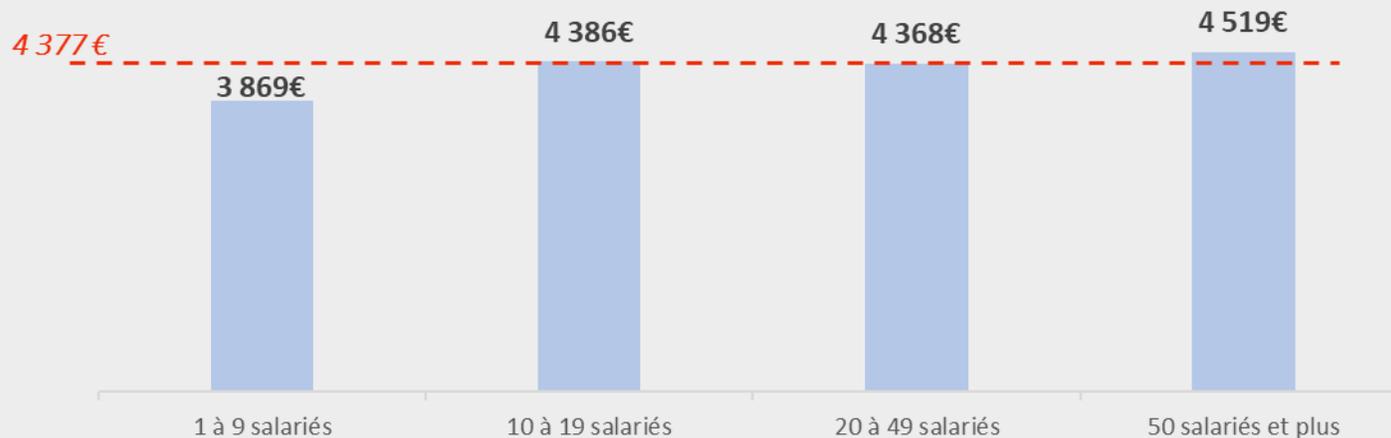
Salaire moyen par secteurs selon la taille de l'entreprise

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

- Selon les secteurs, l'impact de la taille d'entreprise sur les salaires est plus ou moins significatif :
 - Importants dans le conseil, avec un écart de 1285 euros entre les structures de plus de 50 salariés et celles de moins de 10 salariés ;
 - Moyens dans le numérique avec 937 euros d'écart ;
 - Moyens dans l'événement avec 867 euros d'écart ;
 - Plus faible dans l'ingénierie avec 409 euros d'écart.

Salaire mensuel brut moyen d'un ETP par taille d'entreprise



Zoom sur les salaires par secteurs : Numérique

Les salaires sont des salaires moyens bruts calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019.

Ce qu'il faut retenir

- L'évolution des salaires moyens bruts entre 2018 et 2019 dans le numérique varie de +2,8% chez les cadres, +1,9% pour les professions intermédiaires, +3,3% concernant les employés et marque une baisse de -0,7% chez les ouvriers.

	Salaires moyens bruts		Evolution 2018/2019
	2018	2019	
Cadres	4819€	4957€	+2,8%
Professions intermédiaires	2685€	2737€	+1,9%
Employés	2505€	2590€	+3,3%
Ouvriers	2192€	2175€	-0,7%

Zoom sur les salaires par secteurs : Ingénierie

Les salaires sont des salaires moyens bruts calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSE et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019.

Ce qu'il faut retenir

- L'évolution des salaires moyens bruts entre 2018 et 2019 dans l'ingénierie varie de +1,9 % chez les cadres, +2,5% pour les professions intermédiaires, +2,8% concernant les employés et +6% chez les ouvriers.

	Salaires moyens bruts		Evolution 2018/2019
	2018	2019	
Cadres	4273€	4357€	+1,9%
Professions intermédiaires	2728€	2798€	+2,5%
Employés	2533€	2606€	+2,8%
Ouvriers	2328€	2474€	+6%

Zoom sur les salaires par secteurs : Conseil

Les salaires sont des salaires moyens bruts calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSE et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019.

Ce qu'il faut retenir

- L'évolution des salaires moyens bruts entre 2018 et 2019 dans le Conseil varie de +0,01 % chez les cadres, +2,6% pour les professions intermédiaires et +0,3% concernant les employés.
- Les ouvriers des métiers du conseil observent aussi une hausse significative de + 2,3%.

	Salaires moyens bruts		Evolution 2018/2019
	2018	2019	
Cadres	5833€	5834€	+0,01%
Professions intermédiaires	2893€	2971€	+2,6%
Employés	2608€	2616€	+0,3%
Ouvriers	2066	2115€	+2,3%

Zoom sur les salaires par secteurs : Evènement

Les salaires sont des salaires moyens bruts calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019.

Ce qu'il faut retenir

- L'évolution des salaires moyens bruts entre 2018 et 2019 dans les métiers de l'évènement varie de + 1% chez les cadres, de +4 % pour les professions intermédiaires et de +1% concernant les employés.
- Les salaires moyens bruts des salariés des professions intermédiaires sont ceux qui ont le plus augmenté entre 2018 et 2019.

	Salaires moyens bruts		Evolution 2018/2019
	2018	2019	
Cadres	5184€	5240€	+1%
Professions intermédiaires	3039€	3175€	+4%
Employés	2663€	2691€	+1%
Ouvriers	2398€	2356€	-1,7%

Index égalité femme-homme

Ministère du travail et de l'emploi

Evolution de l'index égalité femme-homme par APE

		2019		2020	
Ingénierie	7112B - Ingénierie, études techniques	81	81	S	82
	7120B - Analyses, essais et inspections techniques	80		88	
	7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	76		77	
Numérique	6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques	80	79	83	81
	6201Z - Programmation informatique	79		80	
	5829C - Édition de logiciels applicatifs	79		77	
	6203Z - Gestion d'installations informatiques	81		68	
	6311Z - Traitement de données, hébergement et activités connexes	78		80	
	6202B - Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	75		78	
	5829A - Édition de logiciels système et de réseau	74		82	
	6312Z - Portails Internet	82		83	
	6209Z - Autres activités informatiques	78		80	
	5829B - Édition de logiciels outils de développement et de langages	80		82	
	5821Z - Édition de jeux électroniques	82		82	
	5812Z - Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	S		S	
	Conseil	7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion		82	
7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines		67	S		
7320Z - Etudes de marché et sondages		81	98		
7021Z - Conseil en relations publiques et communication		84	S		
7810Z - Activités des agences de placement de main-d'œuvre		85	92		
Evènement	8230Z - Organisation de foires, salons professionnels et congrès	79	80	80	81
	6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	87		72	
	6832A - Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	78		S	
	9004Z - Gestion de salles de spectacles	88		S	
	4332C - Agencement de lieux de vente	69		S	
	2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	S		S	
Traduction	7430Z - Traduction et interprétation	S		S	
Index femme/homme pour la branche			80		81

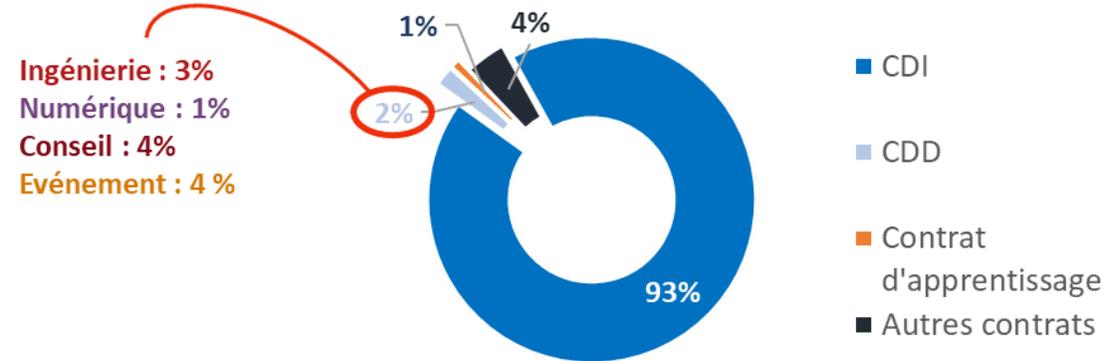
Répartition des contrats de travail et zoom sur les CDD

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

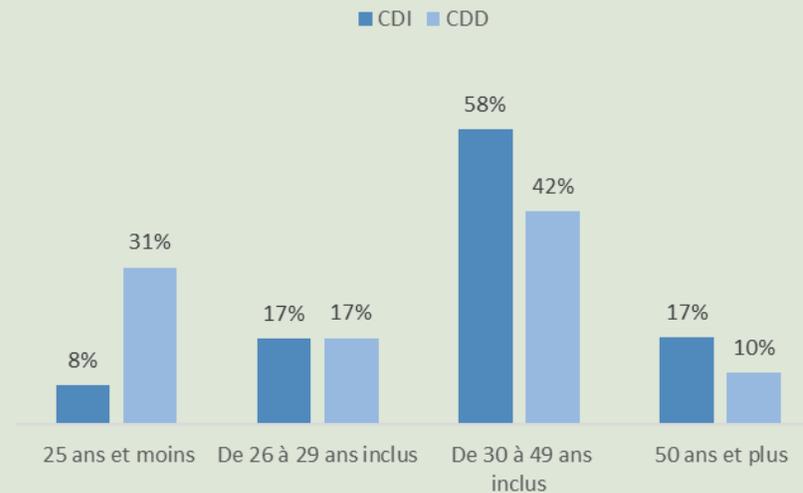
- 93% des contrats en cours sont des CDI.
- La part des CDD représente de 2% comme l'an dernier.
- Les CDD, avec 42%, sont surreprésentés chez les 30-49 ans suivi des moins de 25 ans avec 31%.
- Cela concerne autant les femmes que les hommes avec respectivement 48% et 52% de salariés en CDD. Les salariés employés sont aussi les plus représentés avec 36% leur part en CDD.

Répartition des contrats de travail

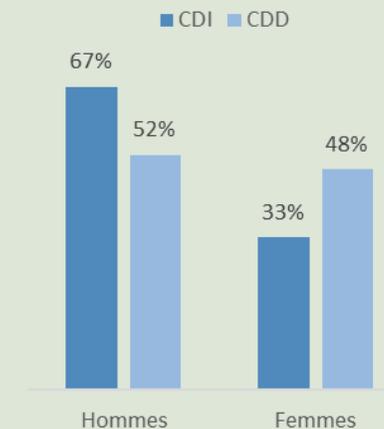


Zoom sur les CDD

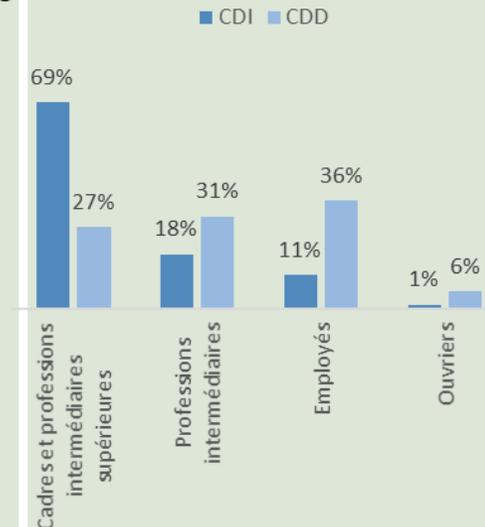
Répartition des CDD par âge



Répartition des CDD par sexe



Répartition des CDD par CSP



Quotités de travail et zoom sur les temps partiels

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

- 94% des contrats en cours sont des temps pleins.
- Les temps partiels concernent plus souvent :
 - les femmes que les hommes 70% contre 30% chez les hommes.
 - les salariés de 30- 49 ans et ceux de 50 ans et plus avec 60% et 32%.
 - Des cadres avec 49% et puis les employés 32%.

Remarque INSEE sur les données 2016 : condition d'emploi

Avant 2016 : la variable était en grande partie déterminée statistiquement à partir du nombre d'heures journalier.

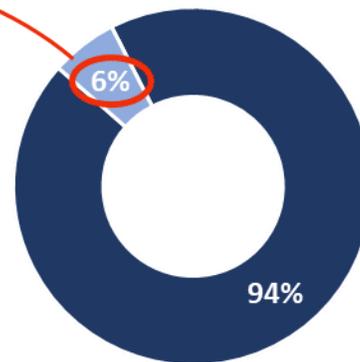
A partir de 2016 : la variable est construite à partir de 3 variables déclarées (indicateur de travail à domicile, unité de mesure du temps de travail, variable indiquant temps partiel ou complet), auquel on ajoute un traitement particulier dans les cas de successions de périodes irrégulières (intérimaires et postes non CDI de certaines activités).

Dans ce contexte, certaines modalités disparaissent (faible temps partiels, conditions d'emploi mixtes pour le secteur privé) et d'autres apparaissent (forfait jour, intermittent).

Impact : la méthode de construction des modalités de cette variable étant différente, cette variable n'est plus directement comparable à celle des validités précédentes.

Quotité de travail

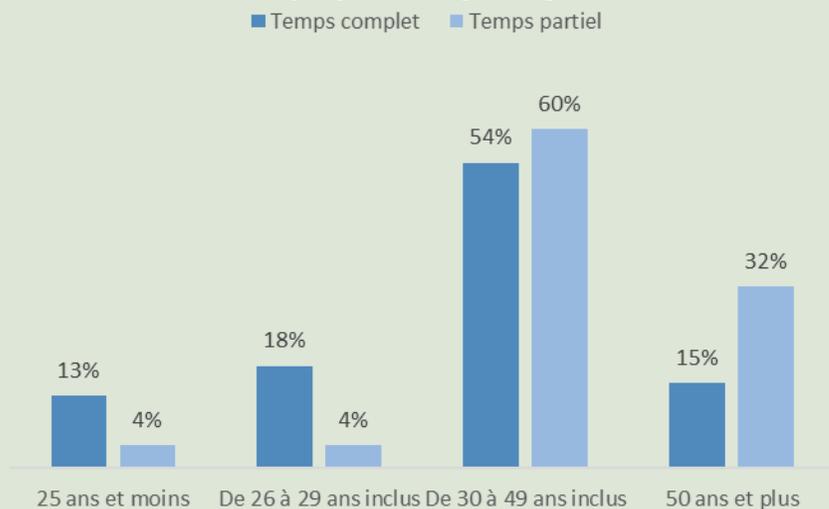
Ingénierie : 4%
 Numérique : 4%
 Conseil : 9%
 Événement : 5%



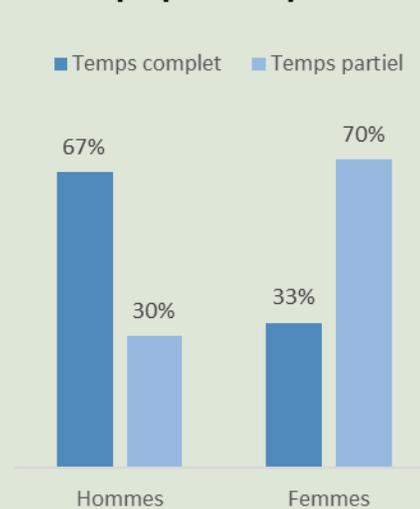
■ Temps plein
 ■ Temps partiel

Zoom sur les temps partiels

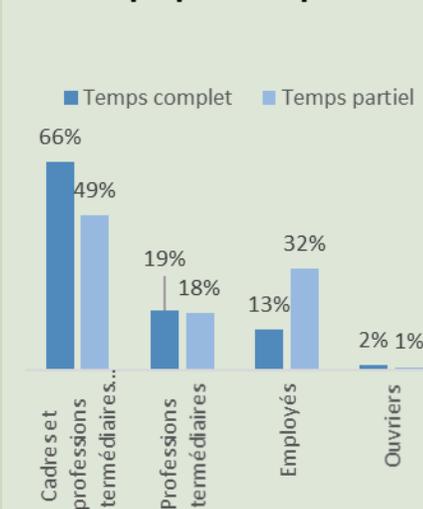
Temps partiels par âge



Temps partiels par sexe



Temps partiels par CSP





Formation professionnelle

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

Panorama des engagements et évolution des volumes d'actions

Ce qu'il faut retenir

- Parmi les actions collectives nationales on compte 15 990 stagiaires sur enveloppe PDC et 17 622 sur enveloppe conventionnelle.
- Les engagements totaux en 2020 s'élèvent à 642 741 millions d'euros, dont 64% consacré aux contrats d'apprentissage.

Principaux dispositifs	Nombre de stagiaires 2020	Nombre d'heures	Engagement (k€) 2020
Contrats de professionnalisation	7 209	4 380 350	51 390
Contrats d'apprentissage	31 023	32 939 409	413 877
Actions collectives nationales	33 612	694 958	36 433
- Enveloppes PDC hors cofinancement	15 990	-	17 597
- Enveloppes Conv hors cofinancement	17 622	-	18 836
Plan d'accompagnement de TPE PME	2 244	82 336	2 393
formation chômage partiel	110	7 031	304
VAE	80	1 750	118
POE individuelles	2 531	836 218	7 403
POE collectives	1 406	556 512	8 844
autres actions plan de formation	84 019	1 261 525	49 882
autres dispositifs	59 318	1 524 293	72 096
TOTAL	221 552	42 524 293	642 741

Panorama sur l'alternance

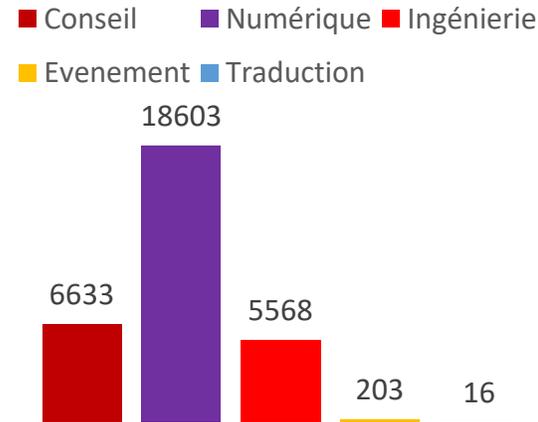
Source : Données OPCO Atlas, 2020

Ce qu'il faut retenir

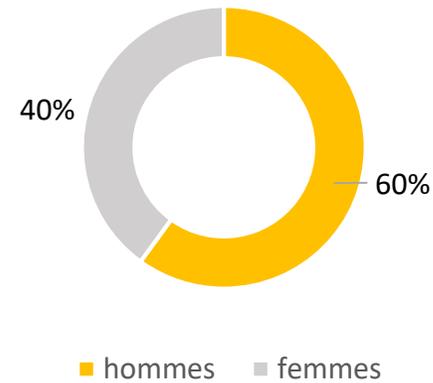
- Le secteur du numérique concentre l'essentiel des contrats en alternance avec 18 603 contrats en apprentissage et 4 411 en contrat de professionnalisation.
- Ce sont les jeunes de moins de 26 ans qui recourent le plus au deux dispositifs de l'alternance : ils représentent 91% des contrats en contrat d'apprentissage et 70% en contrat de professionnalisation.
- Les hommes semblent bénéficier un peu plus de l'alternance que les femmes avec 60% contre 40% des contrats pour les femmes.

Contrats d'apprentissage

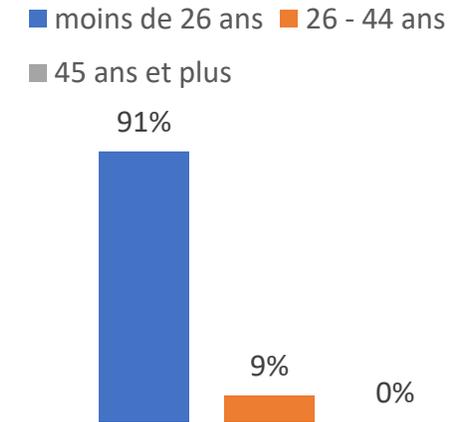
Le nombre de contrats par secteur



Répartition des stagiaires par sexe

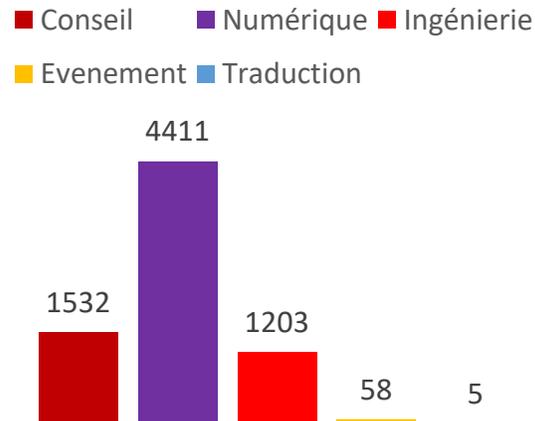


Répartition des stagiaires par âge

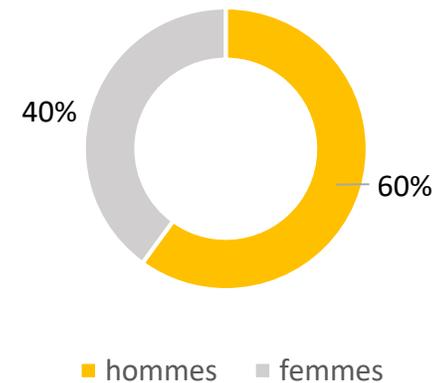


Contrats de professionnalisation

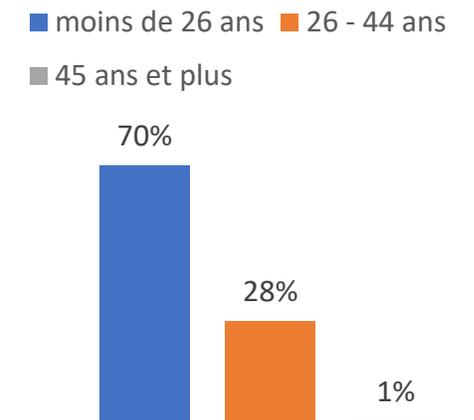
Le nombre de contrats par secteur



Répartition des stagiaires par sexe



Répartition des stagiaires par âge



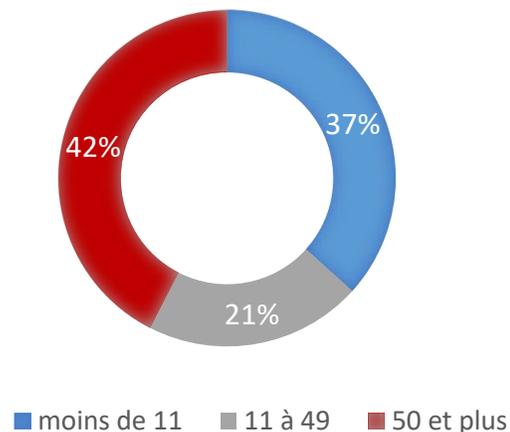
Panorama des formation par dispositif et par taille d'entreprise

Source : Données OPCO Atlas, 2021

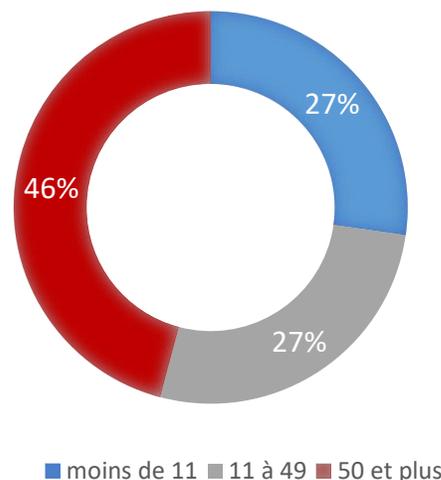
Ce qu'il faut retenir

- 42% des contrats de professionnalisation sont issus des entreprises de plus de 50 salariés.
- 54% des apprentis en apprentissage sont issus des entreprises de moins de 11 salariés.
- 45% des stagiaires en pro A sont issus des entreprises de plus de 50 salariés.
- 56% des bénéficiaires des plans de développement de compétences TPE/PME sont issus des entreprises des PME
- Renforcé pendant la crise sanitaire le FNE bénéficie plus aux entreprises de 50 salariés et plus.

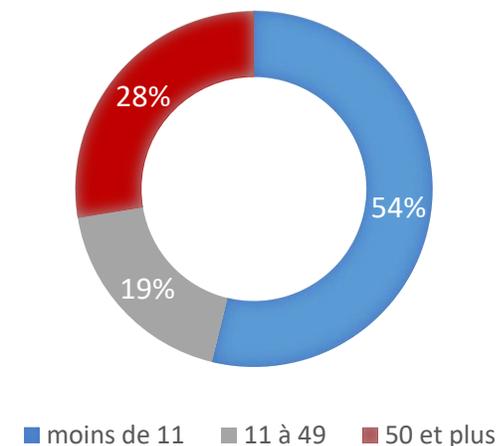
Contrats de professionnalisation



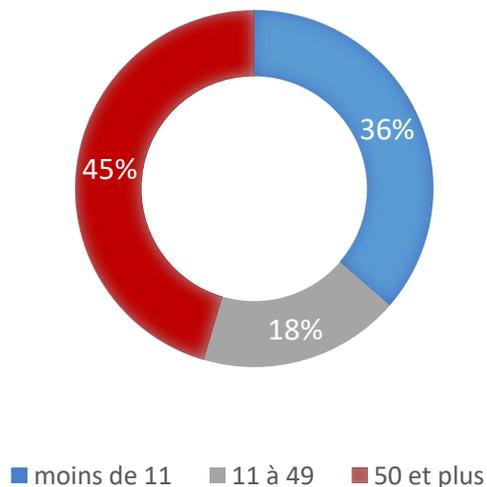
FNE



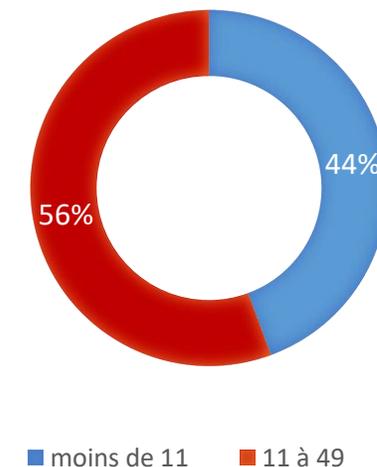
Contrats d'apprentissage



Pro A



Plan de développement de compétences



Panorama des formation par dispositif et par taille d'entreprise

Source : Données OPCO Atlas, 2021

Ce qu'il faut retenir

- Près de la moitié des engagements sur le plan de développement de compétences (47%) concerne les plans hors actions collectives. Et plus de la moitié de ces plans hors actions collectives (52%) bénéficie aux entreprises de moins de 11 salariés.
- Les entreprises de plus de 11 salariés semblent bénéficier plus des contrats de chantiers.

Focus sur le Plan de développement de compétences

	Montant engagements	-11	11-49
Action Collective	12 496K€	6 292K€	6 204K€
VAE	45K€	22K€	23K€
Contrats de chantiers	184K€	22K€	162K€
TPE/TPME	3 257K€	2 174K€	1 083K€
Autres (Parcours certifiants)	31K€	20K€	11K€
Hors actions collectives	14 667K€	9 724K€	4 944K€
POEI -50	18K€	12K€	5K€
PDC DROM	281K€	207K€	74K€
TOTAUX	30 979K€	18 472K€	12 507K€

	Nombre de stagiaires	-11	11-49
Action Collective	9 881	4 607	5 274
VAE	22	11	11
Contrats de chantiers	26	5	21
TPE/TPME	2 991	1 717	1 285
Autres (Parcours certifiants)	25	17	8
Hors actions collectives	29 438	18 284	11 143
POEI -50	11	8	3
PDC DROM	545	363	182
TOTAUX	42 939	25 012	17 927

Panorama des formation par dispositif et par taille d'entreprise

Source : Données OPCO Atlas, 2021

Ce qu'il faut retenir

- 33% des engagements sur les actions collectives sont concentrés par les entreprises de 300 salariés et plus.
- Les entreprises de moins de 11 salariés, ne bénéficie que de 15% des engagements des actions collectives.
- Concernant le POEI, c'est également les entreprises de plus de 300 salariés qui concentrent près de la moitié des engagements.

Focus sur les actions collectives (Legal et conventionnel)

	Nombre d'entreprises	Nombre de participants	Nb de stagiaire moyen/ entreprises	Durée moyenne/ stagiaire	Montant engagement	% engagement
Légal et Conv						
-11 salariés	1379	3 390	2	23 h	4 813K€	15%
11-49 salariés	1964	8 590	4	16 h	9 381K€	29%
50-299 salariés	1024	5 460	5	16 h	7 146K€	22%
300+ salariés	297	8 174	28	15 h	10 477K€	33%
Total général	4 664	25 614	5	17 h	31 817K€	100%

Focus sur le POEI

	Nombre d'entreprises	Nombre de participants	Nb de stagiaire moyen/ entreprises	Durée moyenne/ stagiaire	Montant engagement	% engagement
-11 salariés	242	457	2	280 h	1 188K€	14%
11-49 salariés	60	291	5	175 h	1 166K€	14%
50-299 salariés	51	469	9	144 h	1 927K€	23%
300+ salariés	62	1 119	18	158 h	4 027K€	48%
Total général	415	2 336	6	181 h	8 308K€	100%

Répartition des principales thématiques de formation

Source : Données OPCO Atlas, 2021

Ce qu'il faut retenir

- Le domaine d'informatique est celui qui a enregistré le nombre d'heures maximale de formation en 2021. Et 45% de ces heures de formations sont au bénéfice des entreprises de moins de 11 salariés.
- Les entreprises de moins de 11 salariés affectent un nombre d'heures important à la formation en négociation commerciale (73%).
- Les thématiques divers (Ingénierie / transversale), semblent bien réparties sur l'ensemble des entreprises.

Les 20 principales thématiques de formation en nombre d'heures et par taille d'entreprises

Domaine formation	% Nbre heures pour les -11 salariés par thématique	% Nbre Heures des 11-49 salariés par thématique	%Nbre heures des 50-299 salariés par thématique	% Nbre Heures des 300+ salariés par thématique	Nombre total d'heures
INFORMATIQUE	41%	22%	15%	22%	6048147
INGENIERIE DIVERS	36%	24%	14%	26%	2093398
TRANSVERSAL DIVERS	36%	25%	14%	25%	1774001
COMMERCE	55%	22%	12%	11%	1475589
MARKETING	58%	21%	13%	8%	1347913
COMMUNICATION	58%	23%	12%	7%	1276456
SOCIAL / RESSOURCES HUMAINES	38%	21%	20%	20%	1054852
INFORMATIQUE DIVERS	41%	23%	16%	20%	1022249
COMMERCIAL / MARKETING	61%	21%	11%	6%	881080
COMPTABILITE GESTION	49%	25%	14%	12%	674876
MANAGEMENT ENCADREMENT D'EQUIPE	49%	22%	12%	17%	606154
MANAGEMENT MODE PROJET	53%	22%	13%	12%	552197
GESTION ADMINISTRATIVE	52%	22%	13%	12%	445590
NEGOCIATION COMMERCIALE	73%	20%	4%	3%	425879
GESTION DE PROJET	36%	19%	19%	26%	302660
WEB 2.0	65%	22%	6%	7%	281454
BUREAU ETUDES	42%	22%	16%	20%	258949
CHARGE D'AFFAIRES	39%	28%	18%	15%	248482
COMPTABILITE / FINANCE	40%	21%	21%	18%	247661
CONCEPTION REALISATION MULTIMEDIA	61%	18%	10%	12%	237144